

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET
DU DESENCLAVEMENT

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2024 DU MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT



Novembre 2025



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2024 DU MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DÉSENCLAVEMENT





Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) a le plaisir de mettre à la disposition du public le tableau de bord statistique 2024 des infrastructures de transport.

Ce document analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'annuaire statistique 2024 du département. Il émane du suivi de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures de transport. Il vise à assurer une meilleure visibilité des actions de développement du secteur et se veut être un outil d'aide à la prise de décision. C'est aussi un outil de dialogue et de plaidoyer qui met en lumière les performances au cours des dix dernières années

et permet de voir les efforts qui restent à consentir en matière de désenclavement.

L'élaboration du présent document, VII^{ème} du genre, a suivi un processus participatif en impliquant les différentes structures productrices de données du département.

Je réitère ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à l'élaboration de ce document, notamment les structures internes et externes du ministère ainsi que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), pour leurs appuis techniques et logistiques.

J'exhorte tous les acteurs du secteur des transports à s'approprier le contenu de ce précieux document qui doit servir de référentiel pour la prise de décision.

Tout comme l'annuaire statistique, le tableau de bord statistique 2024 des infrastructures de transport est accessible sur les sites internet du MID (www.infrastructures.gov.bf) et du Conseil national de la statistique (www.cns.bf).

Mon département reste à la disposition des utilisateurs pour toutes précisions complémentaires, remarques ou suggestions visant à enrichir les éditions futures.

Le Ministre des Infrastructures
et du Désenclavement




Adama Luc SORGHO
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	III
TABLE DES MATIÈRES	V
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	VII
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES GRAPHIQUES	XI
LISTE DES CARTES	XIII
LISTE DES ANNEXES	XIII
RESUMÉ EXÉCUTIF.....	1
CHIFFRES CLÉS 2024	3
INTRODUCTION.....	5
I. RESSOURCES FINANCIERES	8
I.1 DOTATION ET CONSOMMATION BUDGETAIRES	8
I.2 BUDGET D'INVESTISSEMENT	10
I.3 BUDGET ALLOUE A LA SAUVEGARDE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES	12
I.4 BUDGET ALLOUE AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU ROUTIER CLASSE ET DES PISTES RURALES	14
I.5 SOURCES DE FINANCEMENT	16
I.6 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	18
I.7 MONTANTS ISSUS DES CONVENTIONS.....	20
II. RESSOURCES HUMAINES	23
II.1 PERSONNEL DU MID	23
II.2 EFFECTIFS DES ELEVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	25
III. INFRASTRUCTURES	28
III.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES	28
III.2 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIRES	46
III.3 COUVERTURE CARTOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE.....	48
IV. AUTRES STATISTIQUES DU MINISTERE.....	53
IV.1 AGREMENTS TECHNIQUES.....	53
IV.2 MARCHES PUBLICS	55
CONCLUSION.....	57
ANNEXES.....	59

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Agetib	: Agence des travaux d'infrastructures du Burkina
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DGEIT	: Direction Générale de l'Entretien des Infrastructures de Transport
DGESS	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGF	: Direction de la Gestion des Finances
DGIT	: Direction Générale des Infrastructures de Transport
DGNET	: Direction Générale de la Normalisation et des Études Techniques
DGPR	: Direction Générale des Pistes Rurales
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DRID	: Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement
ENTP	: École Nationale des Travaux Publics
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FSR-B	: Fonds Spécial Routier du Burkina
IGB	: Institut Géographique du Burkina
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
km	: Kilomètre
LNBT	: Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics
MID	: Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
RGPR	: Répertoire Général des Pistes Rurales
ST-TRHIMO	: Secrétariat Technique des Travaux Routiers à Haute Intensité de Main d'Œuvre
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Données sur le budget du MID	9
Tableau 2: Budget d'investissement par composante en Milliards FCFA.....	11
Tableau 3: Dépenses selon le type d'entretien routier	13
Tableau 4: Consommation budgétaire selon le type de travaux.....	15
Tableau 5: Budget prévisionnel d'investissement selon la source de financement.....	17
Tableau 6: Évolution des montants des dédommagements et des travaux connexes	19
Tableau 7: Conventions accordées aux structures (en milliards de FCFA)	21
Tableau 8: Effectif des élèves de l'ENTP en 2024.....	26
Tableau 9: Réseau routier national (km).....	29
Tableau 10: Linéaire du réseau routier classé selon le type de route	31
Tableau 11 : Répartition des routes entretenues selon le type d'entretien (en km)	35
Tableau 12: Données sur les pistes rurales.....	37
Tableau 13: Données sur la sauvegarde des infrastructures	39
Tableau 14: Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (en %).....	43
Tableau 15: Évolution des emplois créés à travers les projets routiers selon le genre	45
Tableau 16: Nombre de marchés publics passés selon le type de procédures.....	56

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution du budget du ministère de 2015 à 2024	9
Graphique 2: Évolution des dotations et des dépenses d'investissements de 2015 à 2024	9
Graphique 3: Structure du budget par nature de dépenses en 2024	9
Graphique 4: Évolution du taux d'absorption des crédits d'investissement de 2015 à 2024 (en %)	9
Graphique 5: Évolution des crédits d'investissement des études et des travaux entre 2015 et 2024	11
Graphique 6: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2015 et 2024 en milliards de FCFA (route en terre et pistes rurales)	11
Graphique 7: Répartition du budget d'investissement par types de route en 2024 (en %)	11
Graphique 8: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2015 et 2024 en milliards de FCFA (route bitumée et voirie urbaine)	11
Graphique 9: Évolution des dépenses totales d'entretien des routes de 2015 à 2024 (en milliards FCFA).....	13
Graphique 10: Évolution des dépenses d'entretien des routes par type d'entretiens de 2015 à 2024 (en milliards FCFA)	13
Graphique 11: Évolution des dépenses d'entretien périodique des routes de 2015 à 2024 par type de routes (en milliards FCFA)	13
Graphique 12: Investissements d'entretien courant par année (en milliards FCFA)	13
Graphique 13 : Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et bitumage et de renforcement/réhabilitation de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA).....	15
Graphique 14 : Évolution des dépenses d'aménagement des pistes rurales de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA)	15
Graphique 15: Évolution des dépenses au titre des travaux de renforcement/réhabilitation de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA).....	15
Graphique 16: Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et de bitumage de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA).....	15
Graphique 17 : Évolution du budget d'investissements selon la source de financement entre 2015 et 2024	17
Graphique 18 : Dépenses d'investissements selon la source de financement en 2024 (%)	17
Graphique 19: proportion du budget d'investissements selon la source de financement en 2024 (%)	17
Graphique 20: Taux d'absorption des crédits d'investissements selon la source de financement en 2024 (%)	17
Graphique 21: Évolution du montant des dédommagements de 2015 à 2024 (millions de FCFA) .	19
Graphique 22: Évolution du montant alloués aux travaux connexes de 2017 à 2024 (milliards de FCFA).....	19
Graphique 23: Montants alloués aux dédommagements, travaux connexes et campagnes de sensibilisation en 2024 (milliards de FCFA)	19
Graphique 24: Évolution du montant alloué aux campagnes de sensibilisation sur le VIH-SIDA de 2017 à 2024 (en millions de FCFA)	19
Graphique 25 : Évolution du montant des conventions accordées aux structures centrales de 2017 à 2024 (en milliards de FCFA).....	21
Graphique 26: Répartition du montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures centrales en 2024 (en %)	21
Graphique 27 : Montant des conventions reçues et les consommations par structure déconcentrée en 2024 (en millions de FCFA).....	21
Graphique 28: Évolution de l'effectif du personnel du MID entre 2015 et 2024.....	24
Graphique 29: Personnel par type de structure en 2024	24
Graphique 30: Personnel par tranche d'âge en 2024.....	24
Graphique 31: Personnel selon la catégorie en 2024	24
Graphique 32: Effectif du personnel par direction régionale en 2024	24
Graphique 33 : Nombre d'agents nommés à des postes de responsabilité par métiers au MID entre 2015 et 2024	24
Graphique 34 : Évolution des effectifs des élèves de 2015 à 2024	26
Graphique 35 : Répartition des élèves en 2024 selon le genre (en %)	26
Graphique 36 : Effectif des élèves en 2024 selon le type d'inscription.....	26
Graphique 37 : Effectif des élèves diplômés en 2024 par cycle de formation	26

Graphique 38: Linéaire de pistes rurales inventoriées par région (en km)	29
Graphique 39: Linéaire de voiries bitumées par année (en km)	29
Graphique 40: Linéaire de routes classées par région (en km)	29
Graphique 41: Répartition des routes classées (en %)	29
Graphique 42 : Répartition du réseau routier classé selon le type de route (en %)	31
Graphique 43: Densité du réseau routier classé (km/100 km ²) par région	31
Graphique 44 : Proportion du réseau routier classé bitumé par région en 2024 (%).....	31
Graphique 45 : Répartition du réseau routier classé selon la classification technique en 2024 (en %)	31
Graphique 46: Proportion de linéaire bitumé selon la route communautaire (%).....	33
Graphique 47: Répartition du réseau routier communautaire selon l'état de la route en 2024 (en %)	33
Graphique 48 : Linéaire du réseau routier classé ayant bénéficié d'un entretien courant en 2024 par région	35
Graphique 49 : Linéaire du réseau routier classé ayant bénéficié d'un entretien périodique par année	35
Graphique 50: Réseau routier classé selon l'état en 2024 (en %)	35
Graphique 51: Etat du réseau routier classé en 2024 par régions	35
Graphique 52 : Linéaire de pistes rurales aménagées par année (en km)	37
Graphique 53 : Proportion de pistes rurales aménagées par région en 2024 (%)	37
Graphique 54: Linéaire de pistes rurales aménagées par région en 2024 (en km).....	37
Graphique 55: Linéaire de pistes rurales entretenues par région en 2024 (en km)	37
Graphique 56: Nombre de postes de péage fonctionnels par région	39
Graphique 57: Répartition des postes de barrières de pluies par région selon la fonctionnalité	39
Graphique 58: Répartition des véhicules contrôlés à la surcharge par an (en %)	39
Graphique 59: Proportion de communes reliées au chef-lieu de province en toute saison (en%)	41
Graphique 60 : Proportion du trafic des véhicules poids lourds par type de routes (%) en 2024	43
Graphique 61: Proportion du trafic des véhicules poids lourd par type de piste (%) en 2024	43
Graphique 62: Répartition (%) des emplois créés par type de travaux en 2024	45
Graphique 63: Répartition des emplois créés par type de travaux selon le genre en 2024 en %	45
Graphique 64 : État du réseau ferroviaire en 2024 (km).....	47
Graphique 65 : Évolution du nombre d'aérodromes de 2015 à 2024	47
Graphique 66 : Évolution du taux de couverture (%) du territoire national en bornes géodésiques fonctionnelles	49
Graphique 67 : Évolution du taux de réhabilitation (%) du réseau de nivellement	49
Graphique 68 : Évolution du taux de production de cartes administratives et des plans des villes (en %)	51
Graphique 69 : Évolution du taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50000 ^{ème} (en %) .	51
Graphique 70 : Evolution du nombre d'agrément techniques délivrés de 2017 à 2024	54
Graphique 71 : Nombre de renouvellements d'agrément techniques par an.....	54
Graphique 72 : Nombre de changements de catégories d'agrément techniques effectués sur la période 2017-2024 ..	54
Graphique 73 : Nombre d'agrément techniques en cours de validité en 2024 selon la catégorie	54
Graphique 74: Évolution du nombre d'agrément techniques délivrés selon le sexe de 2017 à 2024	54
Graphique 75: Structure des marchés passés par type de procédure en 2024.....	56
Graphique 76: Structure des contrats approuvés entre 2017 et 2024 selon les catégories d'agrément	56
Graphique 77: Distribution des entreprises selon la performance de 2017 à 2024.....	56

LISTE DES CARTES

Carte 1: Répertoire du réseau routier communautaire	33
Carte 2: Linéaire de voiries bitumées (cumul) par régions en 2024 (km)	41
Carte 3: Représentation des aéroports fonctionnels et non fonctionnels	47
Carte 4 : Localisation des stations GNSS CORS	49

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Équipe d'élaboration du Tableau de bord 2023 des infrastructures de transport.....	59
Annexe 2: Participants à l'atelier de validation du Tableau de bord 2023 des infrastructures de transport	60
Annexe 3: Répertoire du réseau communautaire de l'UEMOA (CU) traversant le Burkina Faso	61
Annexe 4: Nombre d'agréments techniques délivrés selon la catégorie	62

Le Tableau de bord statistique 2024 des infrastructures de transport analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'annuaire statistique 2024 regroupés dans quatre domaines : (i) ressources financières, (ii) ressources humaines, (iii) infrastructures de transport et (iv) autres statistiques du ministère.

Ressources financières

Le budget global du ministère en charge des infrastructures en 2024 est de 379,18 milliards FCFA, en hausse de 19,0% par rapport à 2023. Le budget d'investissement qui est de 373,89 milliards FCFA représente 98,6% du budget global. Il est en hausse de 19,0% par rapport à 2023.

La structure du budget d'investissement par composante en 2024 montre que les travaux représentent 95,6%, le contrôle 2,5% et les études 1,9%.

En 2024, les dépenses en matière d'entretien courant des routes s'élèvent à 28,65 milliards FCFA. Elles sont de 296,85 milliards FCFA pour le développement du réseau routier classé et des pistes rurales.

Ressources humaines

En 2024, le ministère compte 1 039 agents, toutes positions confondues, dont 16,0% de femmes. L'âge moyen du personnel est de 39,6 ans et 56,0% des agents sont âgés de moins de 40 ans. La répartition du personnel présente une concentration au niveau des structures centrales (53,4%). Le personnel de la famille d'emplois du métier « infrastructures » représente 62,8% de l'effectif dont 4,2% de femmes.

Sur la période 2015-2024, il est enregistré une augmentation continue du personnel, à l'exception de 2016 et 2023.

Le nombre total d'inscrits en 2024 de l'École Nationale des Travaux Publics est de 826 dont 15,5% de femmes. Les inscrits sur titre sont majoritaires et représentent 75,8% de l'effectif total des élèves, dont 18,2% de femmes.

Infrastructures de transport

Le linéaire du réseau routier classé et celui des pistes rurales sont restés inchangés depuis respectivement 1999 et 2000, dates de leur première classification. Concernant la voirie urbaine, il n'existe pas pour le moment de répertoire y relatif.

Le réseau routier national (hormis la voirie urbaine) présente une prédominance du réseau de pistes rurales (75,1%). Le réseau routier classé est composé de routes nationales, régionales et départementales avec une densité de 5,6 km/100km², inférieure à la moyenne africaine (6,84km/100km²) établie en 2017 et supérieure à celle de la CEDEAO (3,1km/100km²) établie en 2006. Le linéaire total du réseau communautaire est de 3 437,24 km dont 94,9% bitumé et 41,9% en bon état.

En matière de sauvegarde des infrastructures routières, 6 659,8 km de routes ont bénéficié d'un entretien courant. Cependant aucune route n'a bénéficié d'entretien périodique en 2024. Pour ce qui est du contrôle de la surcharge des véhicules, 73,1% des véhicules contrôlés en 2024 sont en état de surcharge.

Quant au développement du réseau de pistes rurales, 438,07 km ont été aménagés en 2024, portant la proportion de pistes rurales aménagées à 37,6%. À travers les travaux routiers, 8 199 emplois ont été créés en 2024 avec 24,4% issus des travaux d'entretien courant et 11,5% occupés par les femmes.

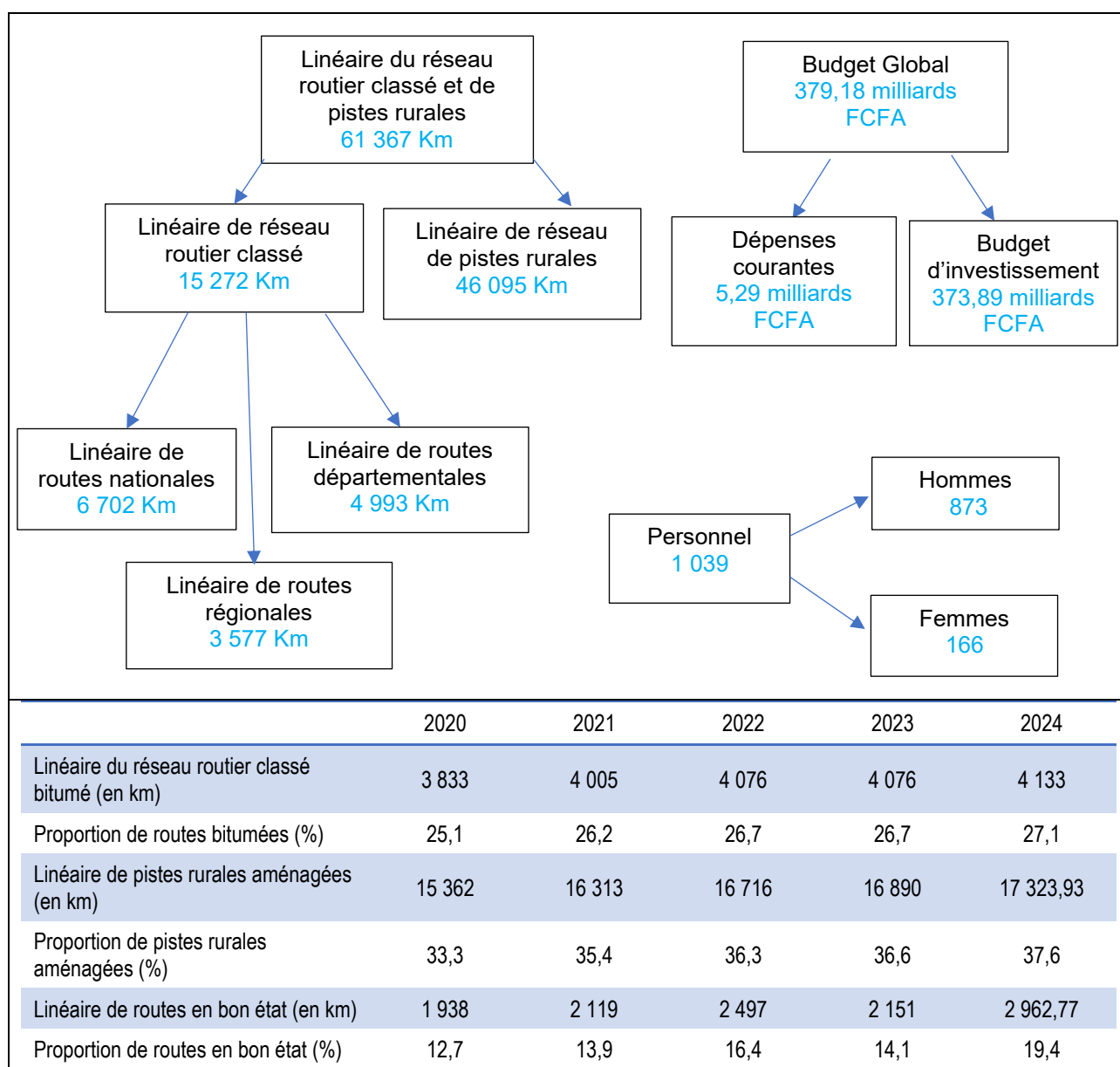
S'agissant des infrastructures ferroviaires, le linéaire du réseau ferroviaire (622 km) n'a pas connu d'évolution sur la période 2015-2024. Le nombre d'aérodromes est de 54 en 2024, dont 11 fonctionnels, contre 53 en 2023. En matière de couverture cartographique du territoire, le réseau géodésique reste à être densifié pour passer du 2^{ème} ordre au 3^{ème} ordre. Le taux de couverture du territoire national en bornes géodésiques est de 98,0% en 2024. Le taux de réhabilitation du réseau de nivellement s'affiche quant à lui à 67,0%.

Autres statistiques du ministère

Les autres statistiques du ministère concernent les agréments techniques et les marchés publics. En 2024, le nombre d'agréments techniques délivrés est de 12, contre 193 agréments en 2023. Le nombre de renouvellement d'agréments est passé de 33 en 2023 à 8 en 2024.

Pour ce qui est des marchés publics, ils sont passés à hauteur de 84,5% suivant des procédures exceptionnelles en 2024 contre 85,8% en 2023, pour une norme d'au plus 15%.

CHIFFRES CLÉS 2024



INTRODUCTION

Les infrastructures de transport jouent un rôle important dans le renforcement du développement socio-économique et la réduction de la pauvreté. A ce titre, l'accélération du désenclavement interne et externe de notre pays constitue une grande préoccupation du Gouvernement afin notamment de soutenir le développement du capital humain, la croissance économique et de contribuer à la paix et à la sécurité.

Le MID a pour mission de mettre en œuvre et de suivre la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures de transport. Afin de mieux cerner l'évolution des performances relatives à la mise en œuvre de cette politique ainsi que la situation qui prévaut dans les différents domaines couverts, le ministère produit périodiquement, à travers la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles, un tableau de bord statistique, qui analyse les principaux indicateurs contenus dans l'annuaire statistique du département.

Le présent tableau de bord statistique est le résultat d'un processus participatif ayant impliqué l'ensemble des structures productrices de données du ministère.

Il s'articule autour de quatre domaines : (i) ressources financières, (ii) ressources humaines, (iii) infrastructures de transport et (iv) autres statistiques du ministère.

I. RESSOURCES FINANCIÈRES

I. RESSOURCES FINANCIERES

I.1 Dotation et consommation budgétaires

Points saillants

- Hausse de 19,0% du budget du ministère en 2024 ;
- Prédominance du budget d'investissement en 2024 (98,6% du budget global) ;
- Hausse du taux d'absorption des crédits d'investissement de 21,9 points de pourcentage en 2024.

Commentaires

Le budget global du ministère en charge des infrastructures en 2024 est de 379,18 milliards FCFA, soit une hausse de 19,0% (+60,43 milliards FCFA) par rapport à 2023, imputable essentiellement à l'évolution des crédits d'investissement. En 2024, le budget d'investissement est de 373,89 milliards FCFA, en hausse de 19,0% (+59,82 milliards FCFA) par rapport à 2023. La part de ce budget dans le budget global est de 98,6%.

Sur la période de 2015 à 2024, le budget d'investissement représente en moyenne 97,6% du budget total. Les dépenses courantes (fonctionnement, transferts et charges de personnel) représentent 2,4% en moyenne du budget global sur la période. En 2024, les dépenses de fonctionnement et les dépenses de personnel représentent respectivement 34,8% et 54,4% des dépenses courantes du ministère.

Le taux d'absorption des crédits d'investissement est de 91,5% en 2024, en hausse de 21,9 points de pourcentage par rapport à 2023. Il est largement au-dessus de la moyenne annuelle de la période de 2015 à 2024 qui est de 80,1%.

Les plus faibles taux d'absorption ont été constatés en 2015 (57,2%) et 2019 (56,5%), expliqués respectivement par la politique d'austérité en lien avec la transition politique et le fait que plusieurs projets prévus en 2019 n'ont pas pu être exécutés.

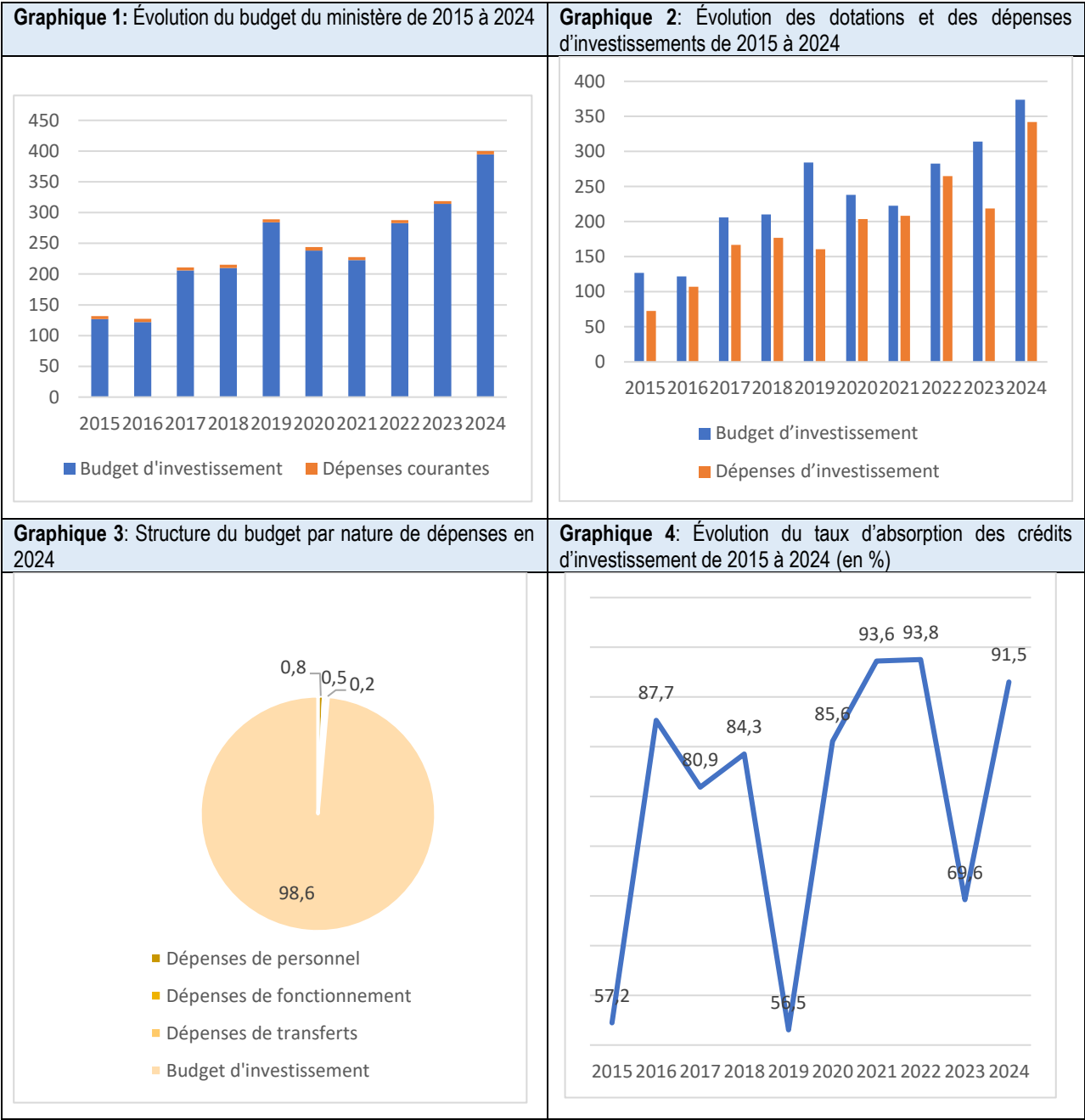
Budget global = Budget d'investissement + Dépenses courantes

Le taux d'absorption est le rapport en pourcentage entre le budget consommé et le budget alloué

Sources statistiques : DGF, FSR-B et DGIT

Tableau 1: Données sur le budget du MID

	Montant (Milliards FCFA)	Investissement (Milliards FCFA)	2023/2024		2023/2022	
			Variation absolue	Variation%	Variation absolue	Variation%
Budget 2024	379,18	373,89	+60,43	+18,96	+31,01	+10,78



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

I.2 Budget d'investissement

Points saillants

- Hausse de 65,56 milliards du budget d'investissement alloué aux travaux en 2024 ;
- Fort taux d'absorption des crédits alloués aux investissements (91,5%).

Commentaires

La structure du budget d'investissement (373,88 milliards FCFA) par composante en 2024 montre que le budget est alloué à 95,6% aux travaux, 2,5% aux contrôles et 1,9% aux réalisations des études. En 2023, ces proportions étaient respectivement de 92,9 % ; 3,8 % et 3,4%.

Les crédits d'investissement sur la période 2015-2024 sont en moyenne de 222,34 milliards FCFA pour les travaux, 9,12 milliards FCFA pour le contrôle et 6,59 milliards FCFA pour les études.

En matière d'absorption des crédits, 91,5% du budget d'investissement a été dépensé. La composante « études » présente le plus fort taux d'absorption (99,4%), suivie de la composante « contrôles » (97,9%) et celui des travaux 91,2%.

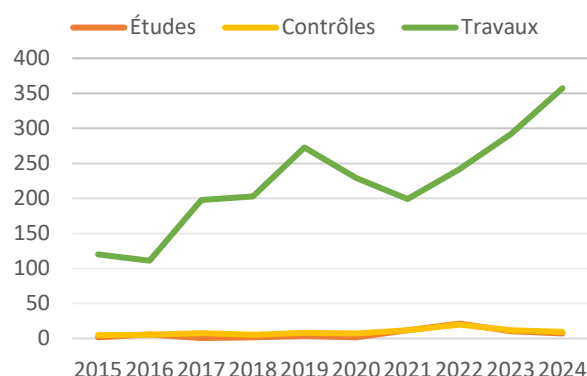
L'analyse de l'évolution des crédits dédiés aux travaux et aux études sur la période de 2015 à 2024 montre des pics en 2024 (357,28 milliards FCFA) pour les travaux et en 2022 pour les études (21,26 milliards FCFA). Ces pics s'expliquent par la signature de deux conventions de crédits signées entre le FSR-B et les banques locales de 100 et 200 milliards FCFA respectivement en 2018 et en 2021 qui ont permis d'augmenter les allocations budgétaires de 2019 et 2022.

Sur un budget estimatif de 373,89 milliards FCFA, un montant de 221,88 milliards FCFA a été dédié à la construction de voiries urbaines (59,3%) ; 115,17 milliards FCFA pour le bitumage des routes (30,8%) ; 34,29 milliards FCFA à la construction des routes en terre (9,2%) et 2,55 milliards FCFA à l'aménagement de pistes rurales (0,7%).

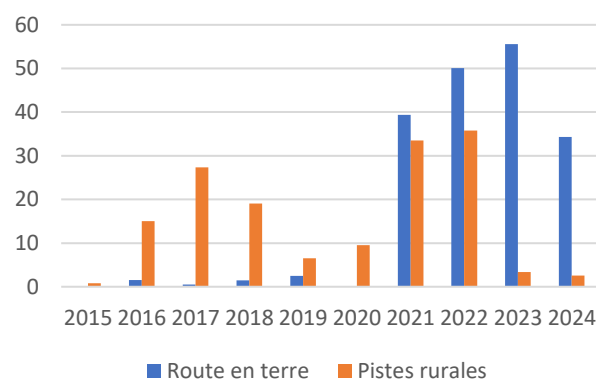
Tableau 2: Budget d'investissement par composante en Millions FCFA

	2024	Variation 2024/2023		2023	Variation 2023/2022	
Composante	Budget	Milliards FCFA	En %	Budget.	Milliards FCFA.	En %
Études	7,23	-3,31	-31,4	10,54	-10,72	-50,4
Contrôles	9,37	-2,44	-20,7	11,81	-8,0	-40,4
Travaux	357,28	65,56	22,5	291,72	50,15	20,8
Budget d'Investissement	373,88	59,81	19,0	314,07	31,41	11,1

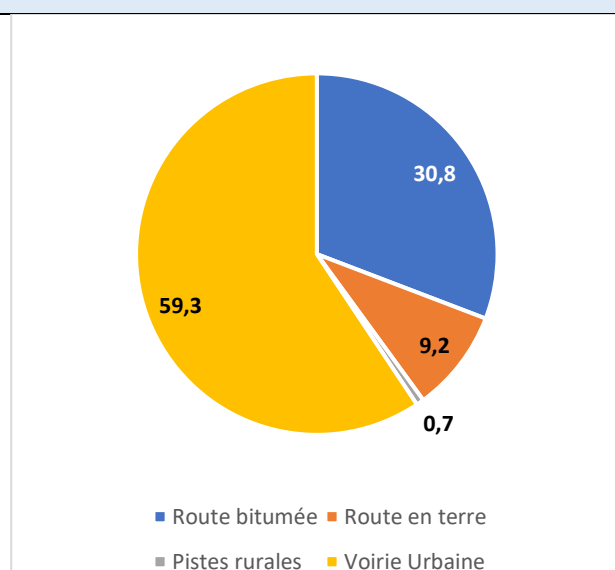
Graphique 5: Évolution des crédits d'investissement des études et des travaux entre 2015 et 2024



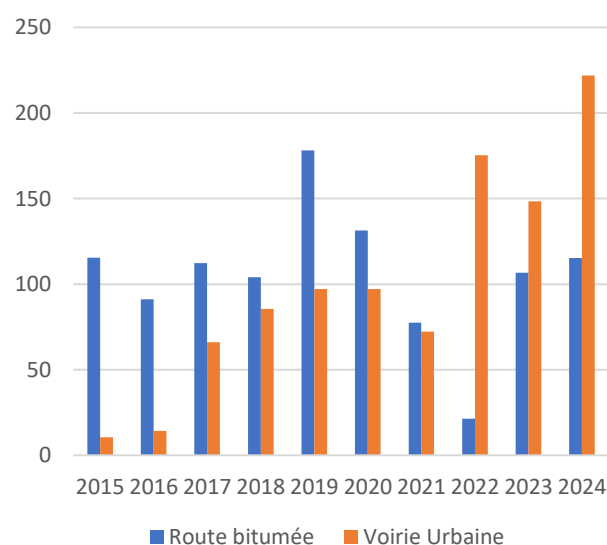
Graphique 6: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2015 et 2024 en milliards de FCFA (route en terre et pistes rurales)



Graphique 7: Répartition du budget d'investissement par types de route en 2024 (en %)



Graphique 8: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2015 et 2024 en milliards de FCFA (route bitumée et voirie urbaine)



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

I.3 Budget alloué à la sauvegarde des infrastructures routières

Points saillants

- Baisse de 110,6 milliards FCFA des dépenses au titre des travaux d'entretien courant.
- En moyenne de 38,01 milliards FCFA par an consacrés à l'entretien des routes.

Commentaires

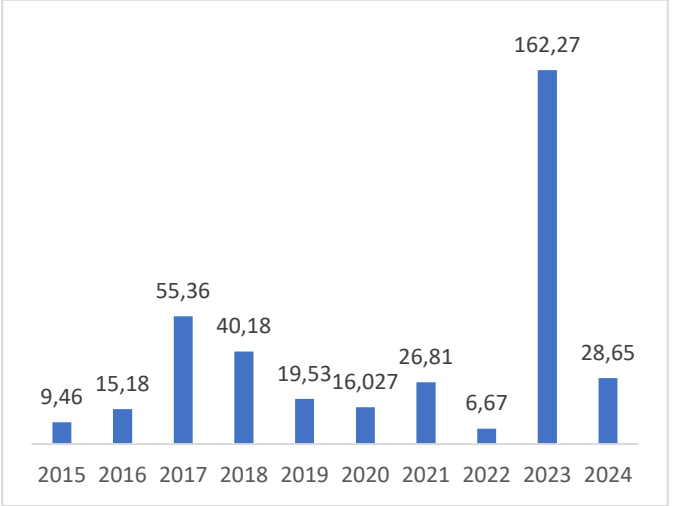
Un montant de 28,65 milliards FCFA a été consommé en 2024 au titre des travaux d'entretien courant. Il n'y a pas eu de travaux d'entretien périodique en 2024. Toutefois, il y a eu des paiements sur les travaux d'entretien périodique antérieurs d'un montant de 8,55 milliards FCFA.

Sur la période 2015 à 2024, les dépenses liées à la sauvegarde des infrastructures routières (entretien courant et périodique) ont enregistré leur plus fort niveau en 2023, soit 162,27 milliards FCFA, largement au-dessus de la moyenne sur la période (38,01 milliards FCFA).

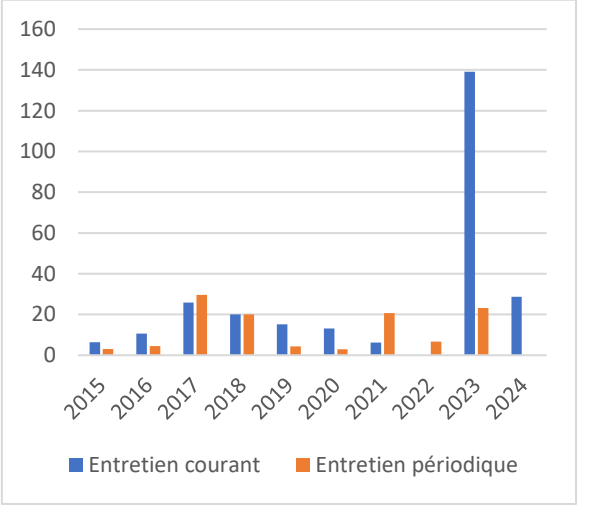
Tableau 3: Dépenses selon le type d'entretien routier

Composante	Dépenses			Variation 2023/ 2022		
	2024	Milliards FCFA	En %	2023	Milliards FCFA	En %
Entretien courant	28,65	-110,47	-79,4	139,12	139,12	na
Entretien périodique	0	-23,15	-100	23,15	16,48	247,1
Ensemble	28,65	-133,62	-82,3	162,27	155,6	2 332,8

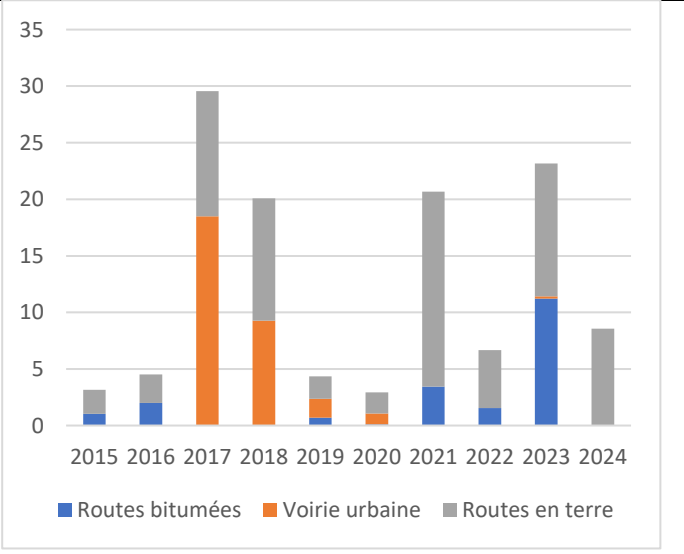
Graphique 9: Évolution des dépenses totales d'entretien des routes de 2015 à 2024 (en milliards FCFA)



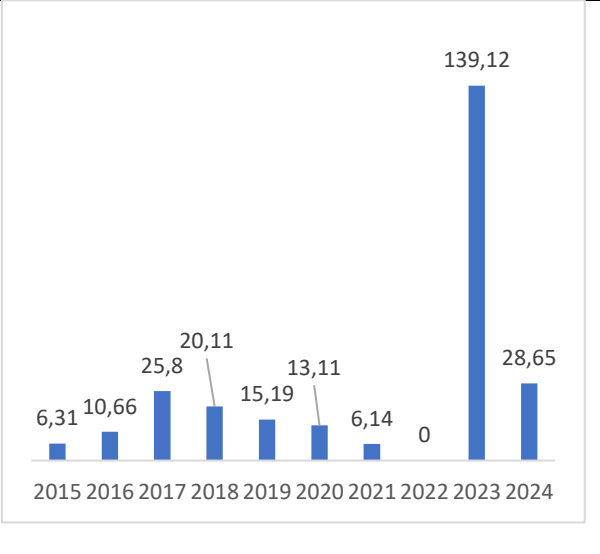
Graphique 10: Évolution des dépenses d'entretien des routes par type d'entretiens de 2015 à 2024 (en milliards FCFA)



Graphique 11: Évolution des dépenses d'entretien périodique des routes de 2015 à 2024 par type de routes (en milliards FCFA)



Graphique 12: Investissements d'entretien courant par année (en milliards FCFA)



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

I.4 Budget alloué au développement du réseau routier classé et des pistes rurales

Points saillants

- Baisse de 83,1% des dépenses au titre du développement du réseau routier classé et des pistes rurales en 2023 ;
- Baisse de 82,2% des dépenses au titre des travaux de construction et bitumage en 2023.

Commentaires

En 2024, un montant de 296,85 milliards de FCFA a été alloué au développement du réseau routier classé et des pistes rurales. Ce montant est en hausse de 260,85 milliards de FCFA par rapport à 2023. Ces crédits ont été alloués à la réalisation des travaux de construction/bitumage (99,1%), de réhabilitation/renforcement (0,1%) et l'aménagement des pistes rurales (0,6%). Ils représentent 91,1% des dépenses d'investissement de la composante « travaux ».

Sur la période de 2015 à 2024, le montant moyen annuel accordé au développement du réseau routier classé et de pistes rurales est de 137,28 milliards de FCFA.

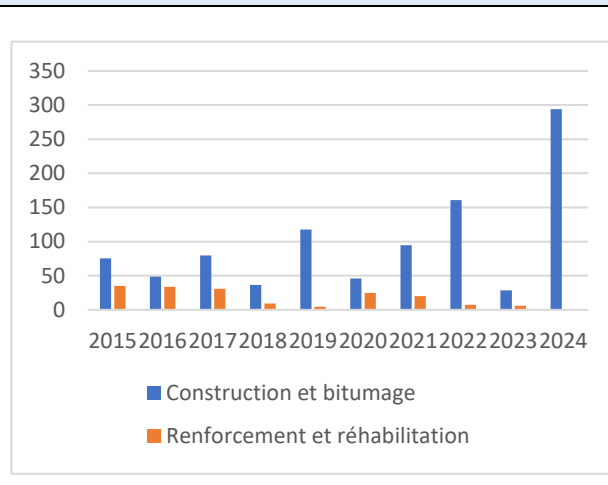
En 2024, le montant global des dépenses de construction et de bitumage est de 294,55 milliards de FCFA contre 28,56 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 265,61 milliards. Ce montant est composé de 99,86 milliards de FCFA pour le bitumage des routes ; 194,32 milliards de FCFA pour la voirie urbaine et 0,38 milliards pour la construction d'ouvrages.

Sur la période de 2015 à 2024, en moyenne 106,57 milliards de FCFA ont été accordés à la construction et bitumage des routes par an.

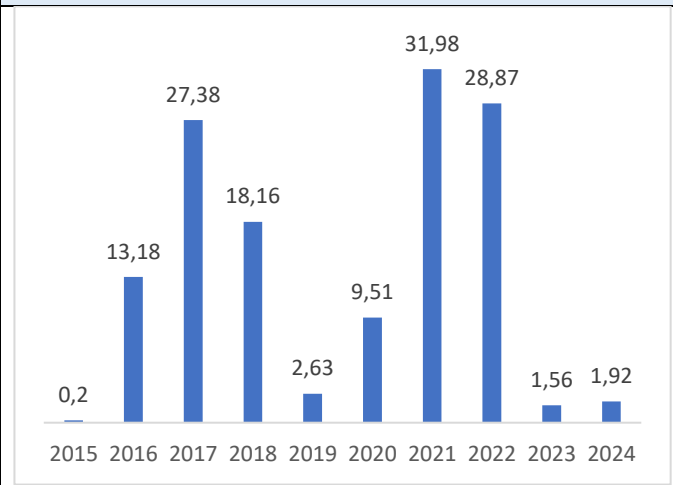
Tableau 4: Consommation budgétaire selon le type de travaux

Composante	Dépenses			Variation 2024/2023		
	2024	Milliards FCFA	En %	2023	Milliards FCFA	En%
Construction et bitumage	294,17	+265,61	+930,0	28,56	-132,27	-82,2
Renforcement et réhabilitation	0,33	-5,5	-94,3	5,83	-1,43	-19,7
Aménagement de pistes rurales	1,92	+0,36	+23,1	1,56	-27,31	-94,6
Construction d'ouvrage	0,38	+0,38	-	0	-15,58	-100,0
Ensemble	296,8	+260,85	+725,6	35,95	-176,59	-83,1

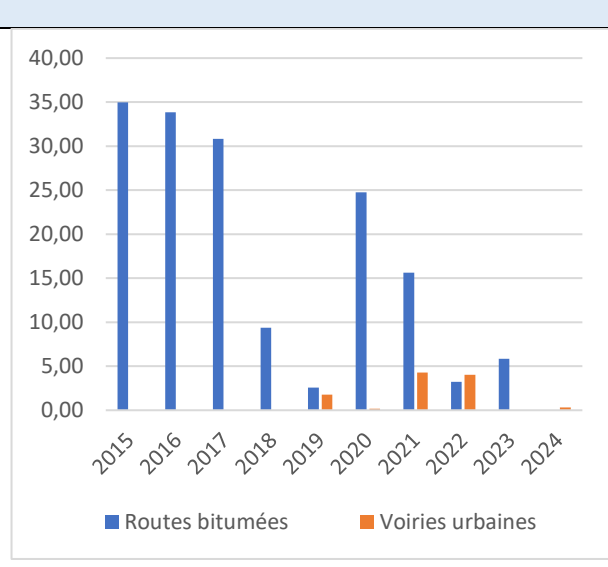
Graphique 13 : Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et bitumage et de renforcement/réhabilitation de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA)



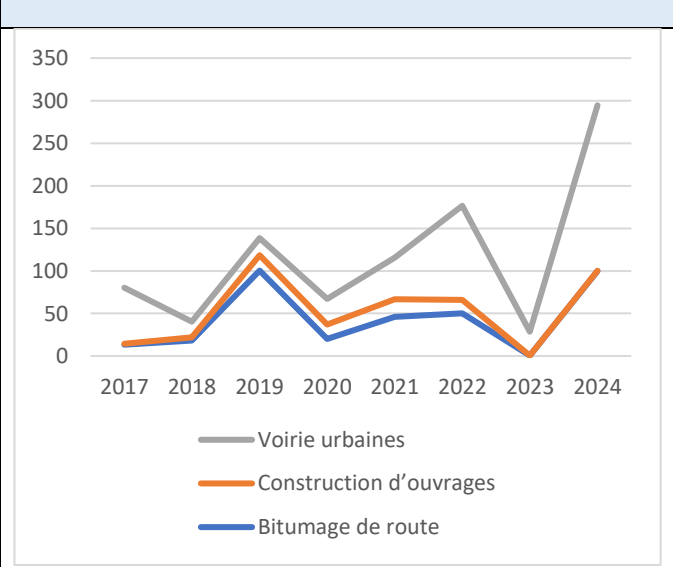
Graphique 14 : Évolution des dépenses d'aménagement des pistes rurales de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA)



Graphique 15 : Évolution des dépenses au titre des travaux de renforcement/réhabilitation de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA)



Graphique 16 : Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et de bitumage de 2015 à 2024 (en milliards de FCFA)



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

I.5 Sources de financement

Points saillants

- Hausse de 19,0% du budget d'investissement en 2024 ;
- Forte contribution (52,0%) du FSR-B au budget d'investissement en 2024 ;
- Faible taux d'absorption (68,9%) budget État en 2024.

Commentaires

En 2024, le budget d'investissement est de 373,89 milliards FCFA, en hausse de 19,0 % par rapport à 2023. Il est financé à concurrence de 52,0% par le FSR-B, 32,3% par les appuis extérieurs et 15,6% par l'État. Les financements de l'État, du FSR-B et des bailleurs extérieurs ont augmenté respectivement de 43,4% ; 19,9% et 8,8% par rapport à 2023.

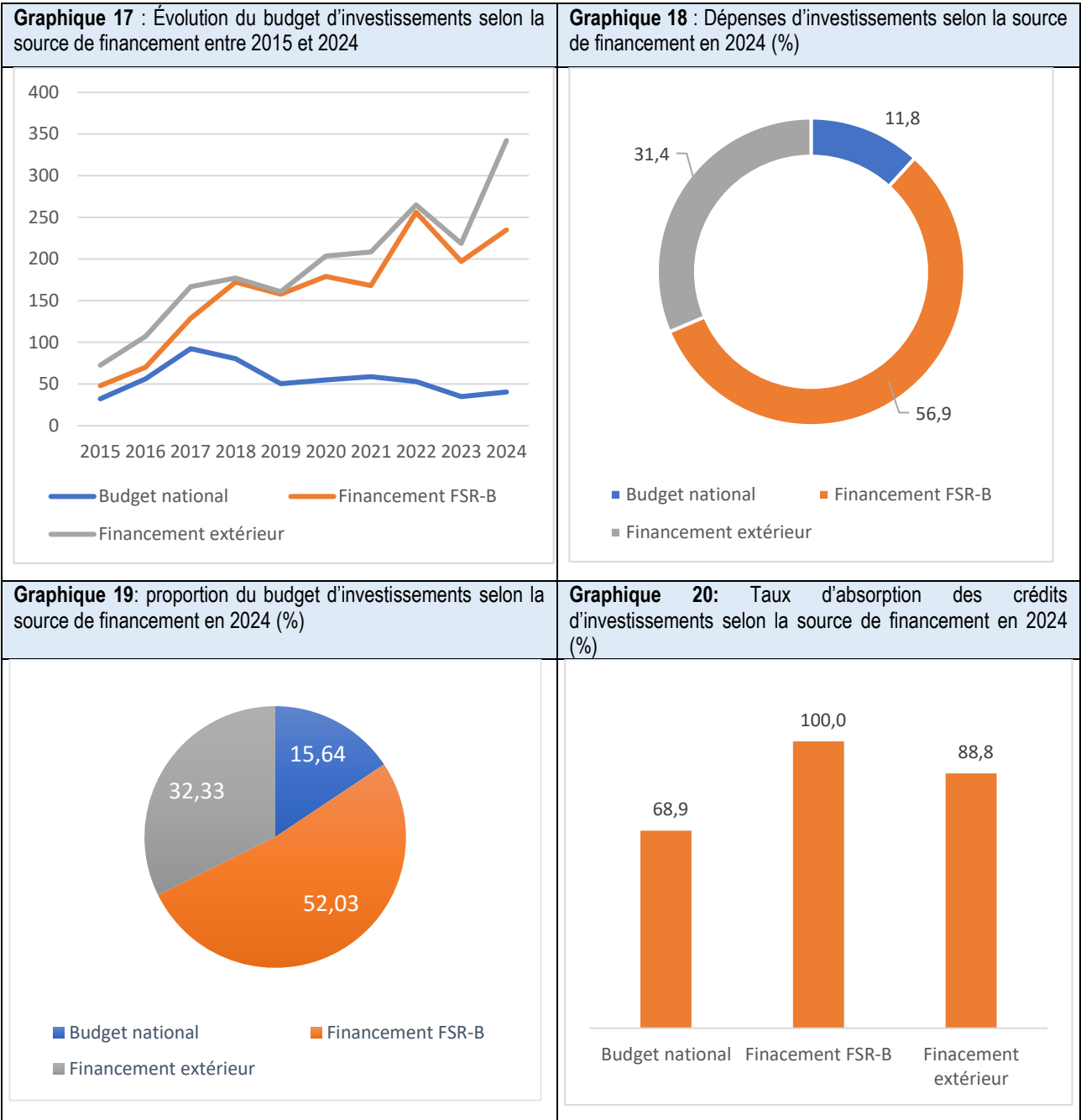
Le financement extérieur a atteint son plus haut niveau en 2024 (120,88 milliards FCFA). Quant au budget national, il admet un pic en 2017 qui est de 92,41 milliards FCFA. En ce qui concerne le financement du FSR-B, le pic a été observé en 2022 avec un montant de 203,19 milliards FCFA, expliqué par le démarrage de nouveaux projets en lien avec la signature en 2021 d'une convention de 200 milliards FCFA entre le FSR-B et le pool bancaire national.

S'agissant des dépenses effectives d'investissement qui s'élèvent à 342,16 milliards FCFA en 2024, l'analyse de leur structure par source de financement montre que le FSR-B a contribué à hauteur de 194,53 milliards FCFA. Les partenaires techniques et financiers et l'État ont contribué respectivement à hauteur de 107,35 milliards FCFA et 40,28 milliards FCFA.

Quant au taux d'absorption des crédits d'investissement, il est de 91,5% en 2024 en hausse de 21,9 points de pourcentage par rapport à 2023. L'analyse de leur structure par source de financement montre que le taux d'absorption est de 100% pour le FSR-B, 88,8% pour le financement extérieur et 68,9% pour le budget État en 2024.

Tableau 5: Budget prévisionnel d'investissement selon la source de financement

Composante	Budget			Variation 2024/2023		
	2024	Milliards FCFA	En %	2023	Milliards FCFA	En %
Budget national	58,47	17,71	+43,4	40,76	- 14,90	-26,8
Financement FSR-B	194,53	32,28	+19,9	162,25	- 40,95	-20,2
Financement extérieur	120,88	9,82	+8,8	111,06	+87,26	+366,6
Budget d'Investissement	373,89	59,82	+19,0	314,07	+31,42	+11,1



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

I.6 Mesures d'accompagnement

Points saillants

- Plus d'un milliard FCFA de dédommagement en 2024 ;
- Quasi-stabilité du montant alloué aux travaux connexes en 2024 par rapport à 2023.

Commentaires

Le montant des dédommagements en 2024 est d'environ 1,20 milliard FCFA contre 37,57 millions FCFA en 2023. Ce montant est largement au-dessus de la moyenne des dédommagements enregistrés sur la période 2015 à 2023 qui est de 231,05 millions FCFA. En général, plusieurs facteurs peuvent influencer le niveau des dédommagements à savoir le démarrage de nouveaux projets routiers, les disponibilités financières, la variabilité des dommages, le nombre de personnes affectées par les projets (PAP), les exigences de certains partenaires techniques et financiers (PTF), etc.

Sur la période 2015-2024, le montant des dédommagements a atteint son niveau le plus élevé en 2018 (662,0 millions FCFA) et en 2024 (1,2 milliard FCFA). Le niveau atteint de 2018 s'explique par le fait que le ministère a démarré à cette date l'exécution de plusieurs projets routiers notamment l'exécution des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route communautaire CU2A. Celui de 2024 est essentiellement imputable aux dédommagements suscités par les travaux d'aménagement et de bitumage de la Rcade nord du boulevard des Tansoba (1 milliard FCFA).

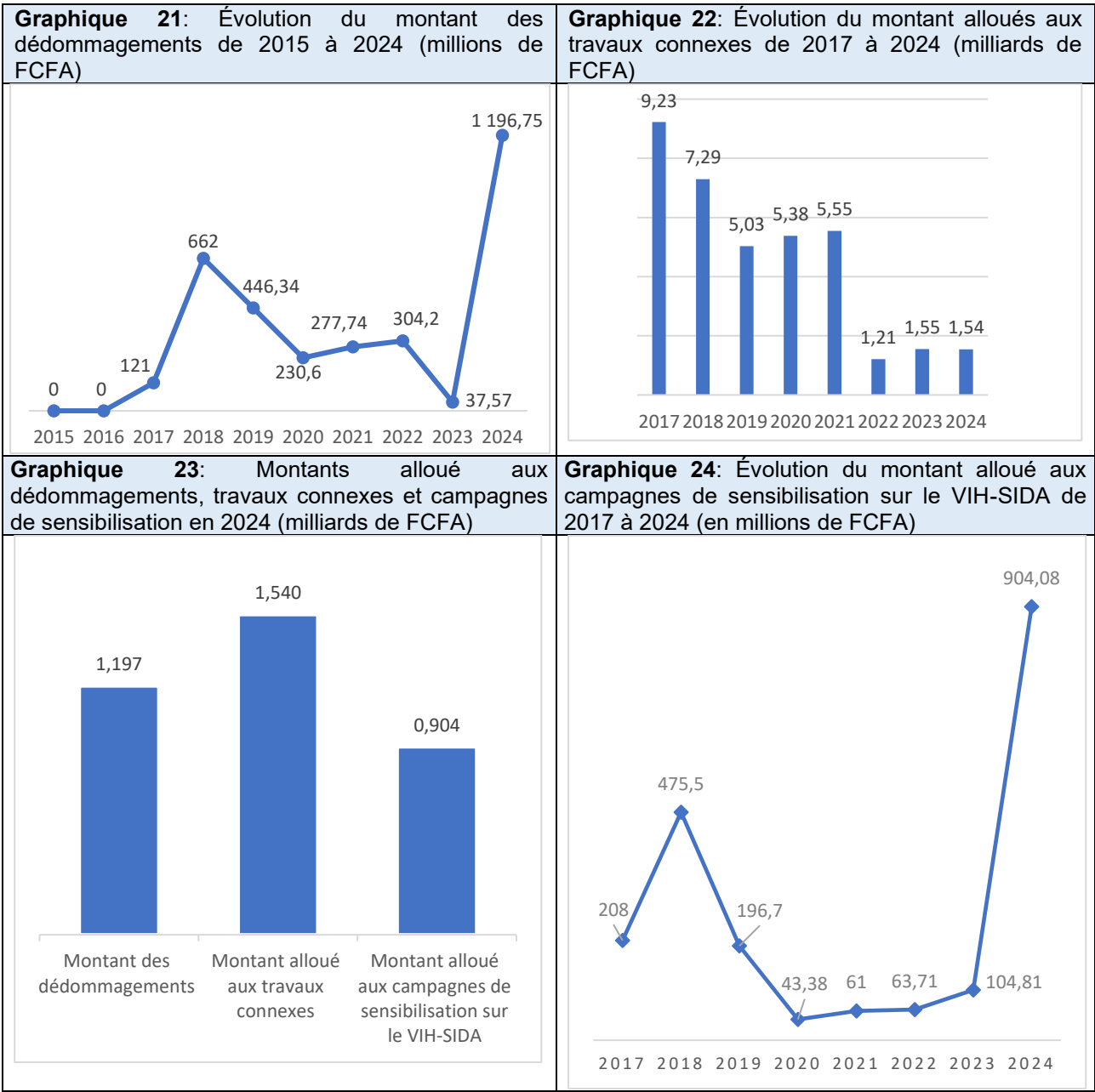
En 2024, le montant alloué aux travaux connexes est de 1,54 milliards FCFA, sensiblement égal au niveau de 2023. Sur la période 2017-2024, on observe une tendance globale à la baisse des montants alloués aux travaux connexes.

Quant aux campagnes de sensibilisation¹, un montant de 904,08 millions FCFA a été alloué en 2024 contre 104,81 millions FCFA en 2023. Sur la période 2017-2024, un total de 2,06 milliards FCFA a été injecté dans la sensibilisation sur le VIH-SIDA dans le cadre de la réalisation des travaux routiers.

¹ Il s'agit de l'ensemble des actions de sensibilisation sur les thématiques telles que le VIH/SIDA, les VBG, les IST, etc.

Tableau 6: Évolution des montants des dédommagements et des travaux connexes

Composante	Montant		Variation 2024/2023	Montant		Variation 2023/2022
	2024	Montant	En %	2023	Montant	En %
Montant des dédommagements (en millions de FCFA)	1 196,75	+1 159,18	3 085	37,57	-266,63	-87,6
Montant alloués aux travaux connexes (milliards de FCFA)	1,54	-0,01	-0,6	1,55	+0,34	28,1
Montant alloué aux campagnes de sensibilisation sur le VIH-SIDA (en millions de FCFA) (campagne de sensibilisation)	904,08	+799,26	763	104,82	+41,1	64,5



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

I.7 Montants issus des conventions

Points saillants

- Hausse de 25,5% du montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures en 2024 ;
- Fort taux d'absorption (73,5%) du montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures déconcentrées en 2024.

Commentaires

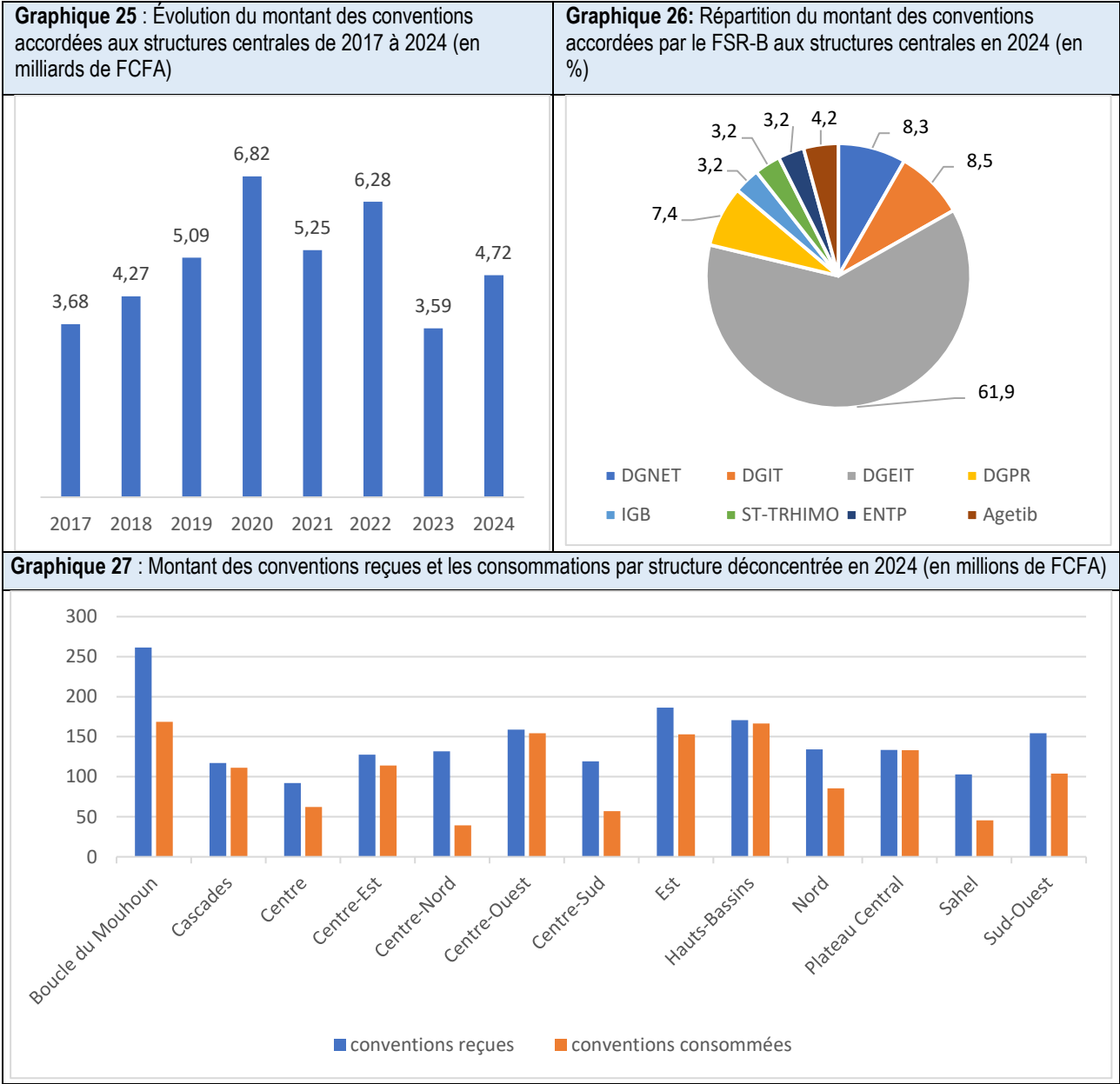
Le montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures en 2024 s'élève à 6,96 milliards FCFA, soit 4,72 milliards FCFA pour les structures centrales et rattachées ; 1,89 milliard FCFA pour les structures déconcentrées et 0,36 milliard FCFA pour les structures externes. Il est en hausse de 25,5% (+1,41 milliard FCFA) par rapport à 2023 où il était de 5,55 milliards FCFA.

Sur la période 2021-2024, le montant des conventions accordées aux structures connaît une tendance haussière à l'exception de 2023 avec une moyenne de 7,09 milliards FCFA par an.

S'agissant des conventions accordées aux structures déconcentrées, les montants varient de 92,20 millions FCFA (DRID-C) à 261,4 millions FCFA (DRID-BMH). Sur un montant total de 1,89 milliard FCFA reçu en 2024, les structures bénéficiaires ont pu consommer 1,39 milliard FCFA, soit un taux d'absorption de 73,5%. Ce taux, bien qu'appréciable, a été impacté, d'une part, par la situation sécuritaire difficile dans certaines régions qui n'a pas permis l'exécution normale des activités et, d'autre part, par le décaissement tardif des crédits de convention. On note que seule la région du Plateau Central a consommé presque la totalité de ses crédits. En revanche, la région du Centre-Nord a enregistré le plus faible taux d'absorption (29,9%).

Tableau 7: Conventions accordées aux structures (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Structures centrales	3,68	4,27	5,09	6,82	5,25	6,28	3,59	4,72
Structures déconcentrées	nd	nd	nd	nd	2,02	1,65	1,62	1,89
Structures externes	na	0,20	0,24	0,18	0,31	0,32	0,34	0,36
Total	3,68	4,47	5,33	7,00	7,58	8,25	5,55	6,96



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

II. RESSOURCES HUMAINES

II. RESSOURCES HUMAINES

II.1 Personnel du MID

Points saillants

- Augmentation continue (+ 4,1% en moyenne par an) du personnel de 2016 à 2024 ;
- Faible proportion (16,0%) des femmes en 2024 ;
- Plus de la moitié (53,4%) du personnel du ministère dans les structures centrales en 2024.

Commentaires

En 2024, l'effectif du personnel du MID (excepté le personnel contractuel des structures rattachées) est de 1 039 agents contre 962 agents en 2023, soit une hausse de 8,0% (+77 agents). Il compte 16,0% de femmes en légère amélioration par rapport à 2023 (14,7%). L'âge moyen du personnel est de 39,6 ans et 56,0% des agents ont tout au plus 40 ans. Les structures centrales absorbent 53,4% du personnel, les structures déconcentrées 41,0% et les structures rattachées et de mission 5,6%. Le ministère est composé de 40,6% de personnel d'application, 31,5% de personnel d'exécution et 27,9% de personnel de conception.

Le personnel de la famille d'emplois du métier « infrastructures » représente 62,8% de l'effectif dont 4,2% de personnel féminin.

Au niveau des structures déconcentrées, l'effectif moyen du personnel est de 33 agents, avec des effectifs variant entre 12 (DRID du Sahel) et 43 agents (DRID des Hauts-Bassins).

Le nombre d'agents occupant des postes de responsabilité au sein du ministère est de 310 en 2024, avec 61,0% issus du métier « infrastructures ».

Sur la période de 2015 à 2024, l'effectif du personnel a enregistré une augmentation continue à l'exception de 2016, marquée par la scission d'avec le ministère en charge des transports, et de 2023 où il a connu une légère baisse (-12 agents par rapport à 2022). Sur la période de 2016 à 2024, l'effectif du personnel a connu une croissance moyenne de 4,1% par an.

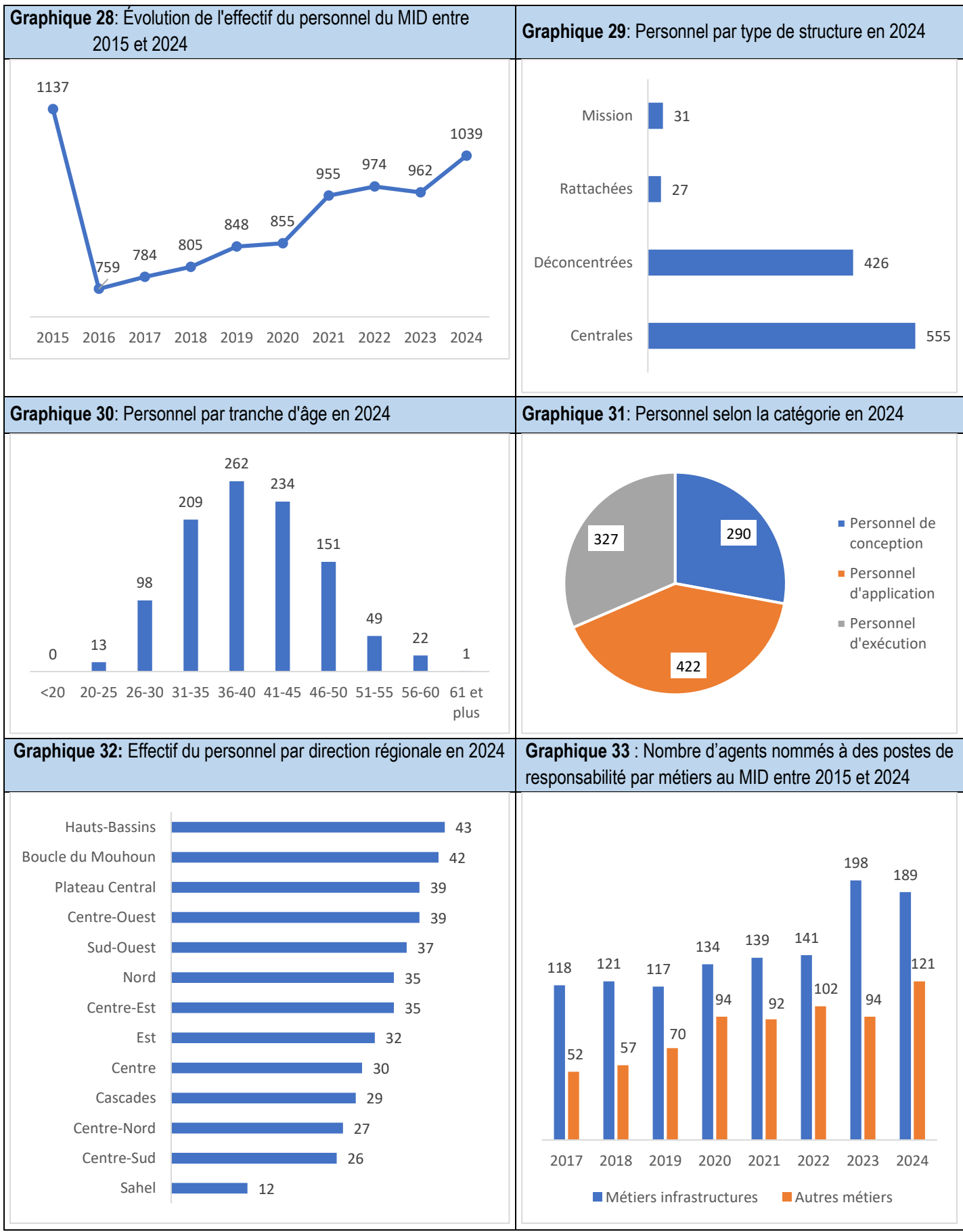
Le personnel de conception est celui des catégories P, A et assimilé

Le personnel d'application est celui des catégories B et assimilé

Le personnel d'exécution est celui des catégories C, D, E et assimilé

Le personnel des emplois spécifiques du MID est celui de la famille d'emploi génie civil et topographie

Sources statistiques : DRH



II.2 Effectifs des élèves de l'École Nationale des Travaux Publics

Points saillants

- Baisse de 18,0 % de l'effectif des élèves en 2024 ;
- Forte proportion (75,8%) des inscrits sur titre en 2024 ;
- Aucun enseignant permanent au niveau de l'ENTP.

Commentaires

L'effectif total des élèves de l'École Nationale des Travaux Publics (ENTP) en 2024 est de 826 (dont 15,5% de femmes) contre 1 007 en 2023, soit une baisse de 18,0%. Il est constitué d'inscrits sur titre (75,8%) et d'élèves issus des concours professionnels et directs (24,2%).

En 2024, l'effectif des élèves diplômés de l'ENTP est de 342, contre 358 en 2023, avec 14,0% de femmes.

L'effectif total des enseignants de l'école est de 242 pour l'année 2024, composé uniquement d'enseignants vacataires dont 2,1% de femmes.

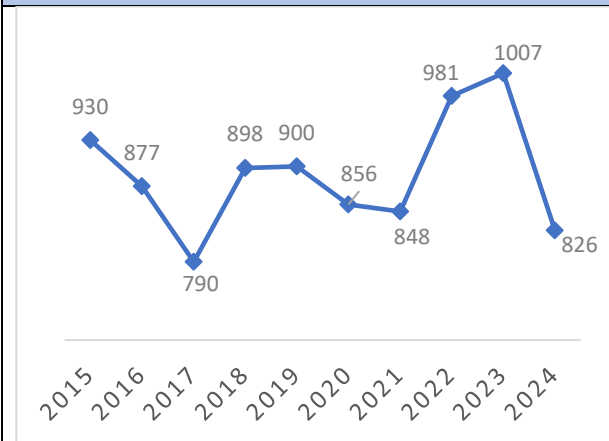
Sur la période de 2015 à 2024, l'effectif des élèves formés a connu une évolution en dents de scie avec une moyenne de 892 élèves par an. Les plus grands effectifs ont été enregistré en 2015 (930 élèves) et en 2023 (1 007 élèves).

Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

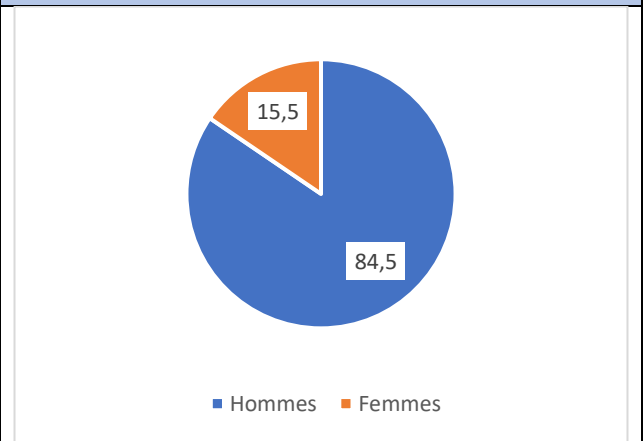
Tableau 8 : Effectif des élèves de l'ENTP en 2024

Effectif	%Femmes	% inscrits sur titre	% Élèves fonctionnaires	% Fonctionnaires élèves	Variation 2024/2023		Variation 2023/ 2022	
					En nombre	En %	En nombre	En %
826	15,5	75,8	15,3	9,0	-181	-18,0	26	2,7

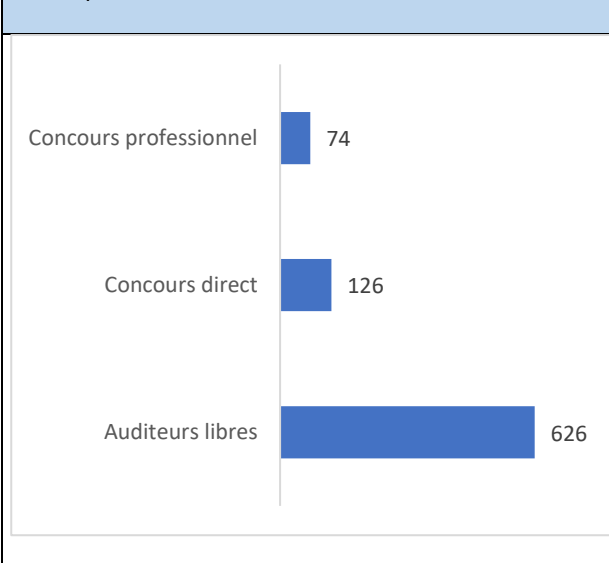
Graphique 34 : Évolution des effectifs des élèves de 2015 à 2024



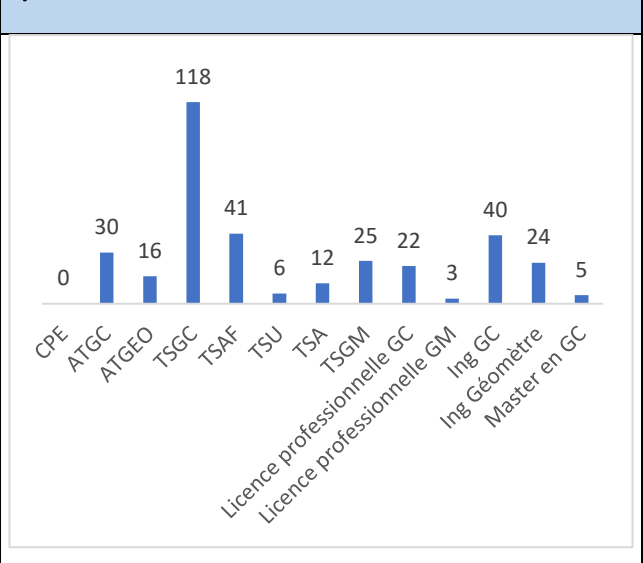
Graphique 35 : Répartition des élèves en 2024 selon le genre (en %)



Graphique 36 : Effectif des élèves en 2024 selon le type d'inscription



Graphique 37 : Effectif des élèves diplômés en 2024 par cycle de formation



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

III. INFRASTRUCTURES

III. INFRASTRUCTURES

III.1 Infrastructures routières

➤ Réseau routier national

Points saillants

- Classification du réseau routier non actualisée depuis l'année 2000 ;
- Prédominance du linéaire de pistes rurales (75,1% du réseau connu) ;

Commentaires

Le réseau routier national est composé de routes classées, de pistes rurales et de la voirie urbaine selon le décret N°2000-268/PRES/PM/MIHU du 21 juin 2000 portant définition et réglementation du réseau routier national.

Le décret N°2000-269/PRES/PM/MIHU du 21 juin 2000 portant classification des routes au Burkina Faso définit un linéaire de 15 272 ²Km de routes classées. Ce réseau classé est composé majoritairement des routes nationales (43,9%), suivies des routes départementales (32,7%) et des routes régionales (23,4%). Le réseau classé n'a pas été mis à jour depuis l'an 2000.

Le Répertoire Général des Pistes Rurales (RGPR) de juillet 1999 identifie un linéaire de 46 095 Km de pistes rurales. La région de l'Est comporte le plus grand linéaire, soit 5 869 km de pistes rurales tandis que la région du Centre détient le faible linéaire, soit 933 km. Tout comme le réseau classé, ce répertoire n'a pas été mis à jour.

Concernant la voirie urbaine, il n'existe pas pour le moment de répertoire y relatif. De 2017 à 2024, 72,07 km de voiries urbaines sont bitumés en moyenne par an.

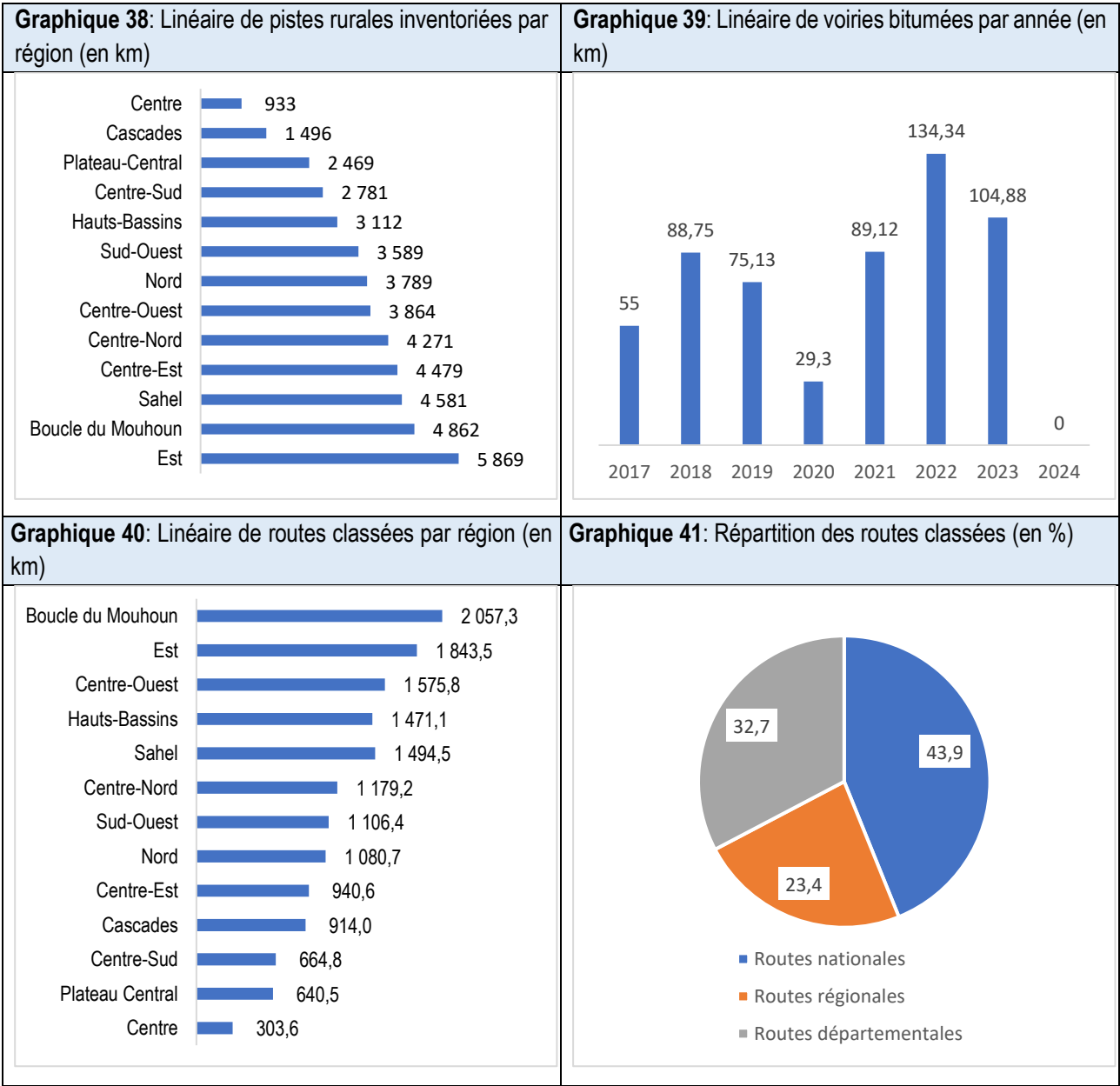
Sources statistiques :

- Décret N°2000-268/PRES/PM/MIHU du 21 juin 2000 portant définition et réglementation du réseau routier national
- Décret N°2000-269/PRES/PM/MIHU portant classification des routes au Burkina Faso du 21 juin 2000 ;
- Répertoire général des pistes rurales, Juillet 1999

² Le décret donne un linéaire de 15 271 km mais le total par région donne 15 272 km

Tableau 9: Réseau routier national (km)

Réseau routier national	Linéaire	Date de classification
Routes classées	15 272	21 juin 2000
Pistes rurales	46 095	Juillet 1999
Voirie urbaine	nd	nd



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

➤ Réseau routier classé

Points saillants

- Densité du réseau routier classé (5,59 km/100km²) inférieur à la moyenne africaine ;
- 57 km de routes bitumés en 2024 ;
- Forte proportion (72,9%) de route en terre du réseau routier classé en 2024.

Commentaires

Le linéaire de routes classées au Burkina Faso est de 15 272 km avec une densité de 5,59 km de routes au 100 km², inférieure à la moyenne africaine (6,84 km/100 km²) de 2017 et supérieure à celle de la CEDEAO (3,1 km/100 km²) de 2006.

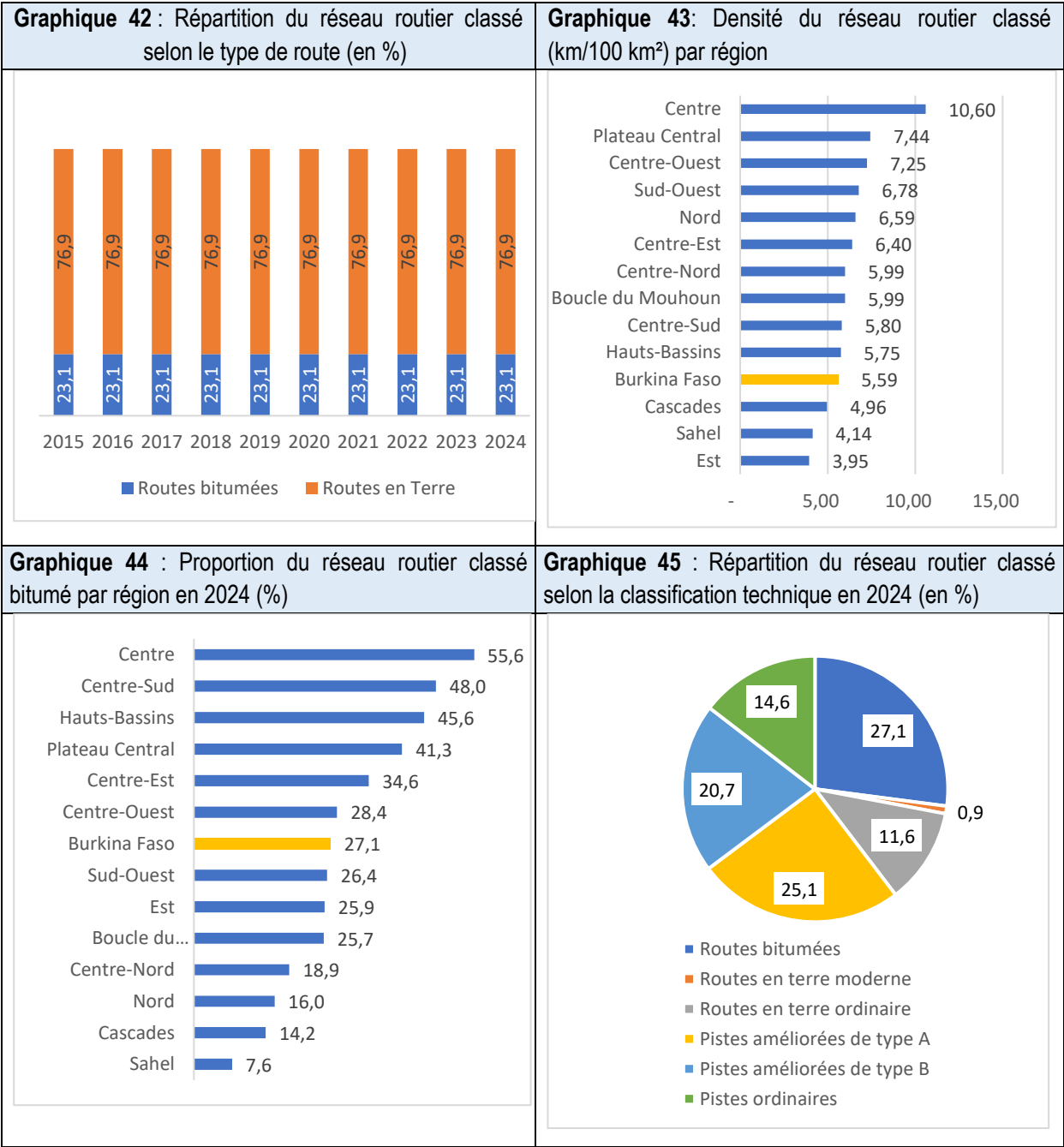
La densité du réseau routier classé est plus importante dans la région du Centre où elle atteint 10,60 km/100 km² et plus faible dans la région de l'Est où elle est de 3,95 km/100 km².

En 2024, un linéaire de 57 km de routes a été bitumé portant le linéaire de routes classées bitumées à 4 133 km, représentant 27,1% du réseau classé.

Sur la période 2015-2024, au total, 600 km de routes ont été bitumés, soit une moyenne de 60 km par an.

Tableau 10: Linéaire du réseau routier classé selon le type de route

Type de route	2015	2024	Écart 2023-2024	Écart 2015-2024
Routes bitumées	3 533	4 133	57	600
Routes en terre	11 739	11 139	-57	-600
Total	15 272	15 272	0	0



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

➤ Réseau routier communautaire

Points saillants

- Forte proportion (94,9%) du réseau routier communautaire bitumé ;
- Moins de la moitié (41,9%) du réseau routier communautaire en bon état en 2024.

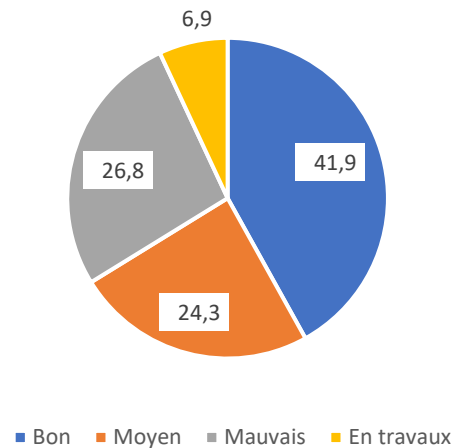
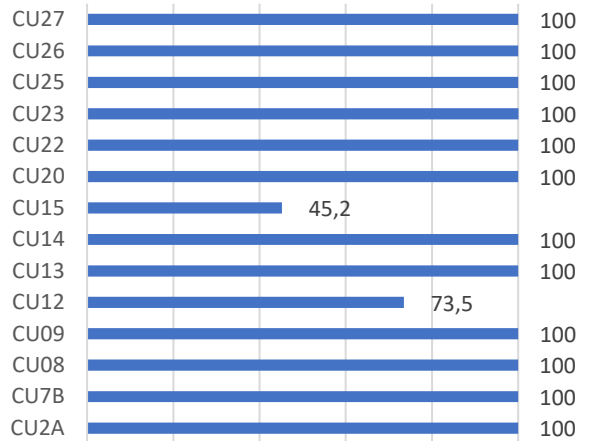
Commentaires

En 2024, le Burkina Faso compte quatorze (14) routes communautaires d'un linéaire de 3 437,24 km représentant 22,5% du réseau routier classé.

Une partie importante (94,9%) des routes communautaires est bitumée à l'exception de CU15 (45,2% bitumé) et CU12 (73,5% bitumé). Les travaux de bitumage de la section Diapaga - Frontière du Bénin de la CU15 sont suspendus pour raison d'insécurité.

En 2024, la proportion des routes communautaires en bon état est de 41,9% contre 32,0% en 2023, soit une forte amélioration de l'état du réseau.

Graphique 47: Répartition du réseau routier communautaire selon l'état de la route en 2024 (en %)



BURKINA FASO

Répertoire du réseau routier communautaire

Légende

EST	Nom de région	chef-lieu de région	Aérodrome fonctionnel
FADA-Ngourma	Nom de Chef-lieu de région	■ Chef-lieu de province	● 3
Gayéri	Nom de chef-lieu de province	■	● 1
CU20	Nom de la route communautaire	— Route communautaire	
N18	Numéro de route	— Limite d'Etat	
		— Limite de région	

Echelle: 1/3 350 000

Source : BNDT 2012

Tableau de bord statistique 2024 des infrastructures de transport

➤ Entretien et état des routes du réseau classé

Points saillants

- 6 659,8 km de routes ont reçu un entretien courant en 2024 ;
- Suspension de l'entretien périodique depuis 2023 ;
- 49,8% du réseau routier classé en mauvais état en 2024.

Commentaires

En 2024, un linéaire de 6 659,8 km de route a bénéficié d'un entretien courant contre 2 944,66 km en 2023, soit 3 715,14 km de plus.

Aucun linéaire de routes n'a bénéficié d'un entretien périodique depuis 2023 compte tenu des contraintes budgétaires. En revanche en 2022, un linéaire de routes de 168,74 km a bénéficié d'un entretien périodique. Sur la période 2018-2024 un linéaire total de 29 673,67km a été entretenu, soit en moyenne 4 239,09 km par an.

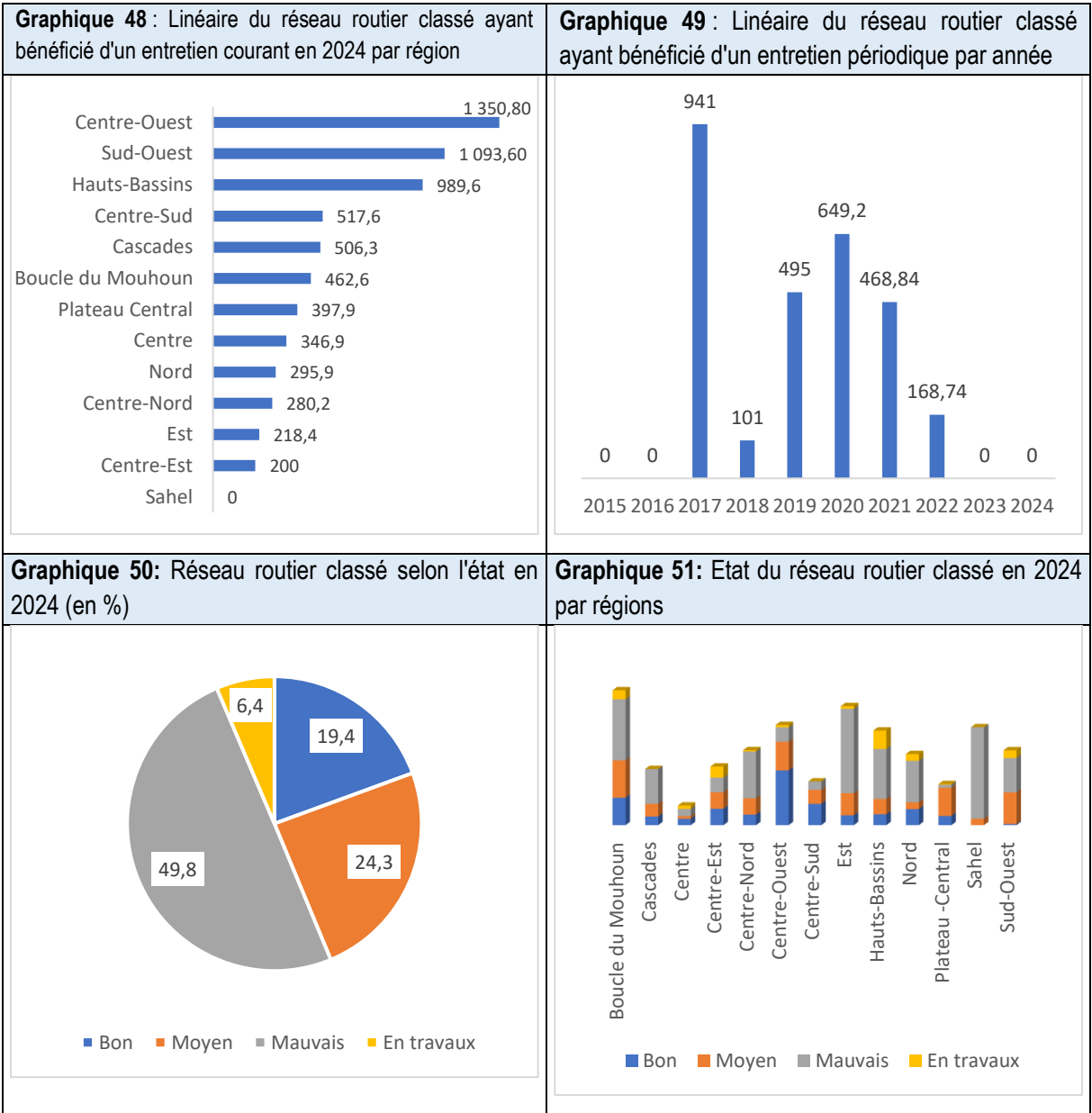
La proportion du réseau routier classé en « bon état » a connu une hausse de 5,3 points de pourcentage en passant de 14,1% en 2023 à 19,4% en 2024. Cette hausse est essentiellement liée à une augmentation des ressources allouées à l'entretien courant des routes en 2024 (plus de 3 milliards FCFA contre 1 milliard en 2023).

La proportion du réseau routier classé en « mauvais état » est passé de 53,4% en 2023 à 49,8% en 2024, soit une légère amélioration de l'état du réseau routier classé.

Les routes départementales sont les plus touchées avec 60,6% des routes en mauvais état, suivies des routes régionales (58,1%) et de celles nationales (37,4%).

Tableau 11 : Répartition des routes entretenues selon le type d'entretien (en km)

Type d'entretien	2023	2024	Ecart 2024-2023
Entretien courant	2 944,66	6 659,80	+3 715,14
Entretien périodique	0	0	0



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

➤ Pistes rurales

Points saillants :

- 438,07 km de pistes rurales aménagées et réceptionnées en 2024 ;
- 1 322,10 km de pistes rurales entretenues en 2024.

Commentaires

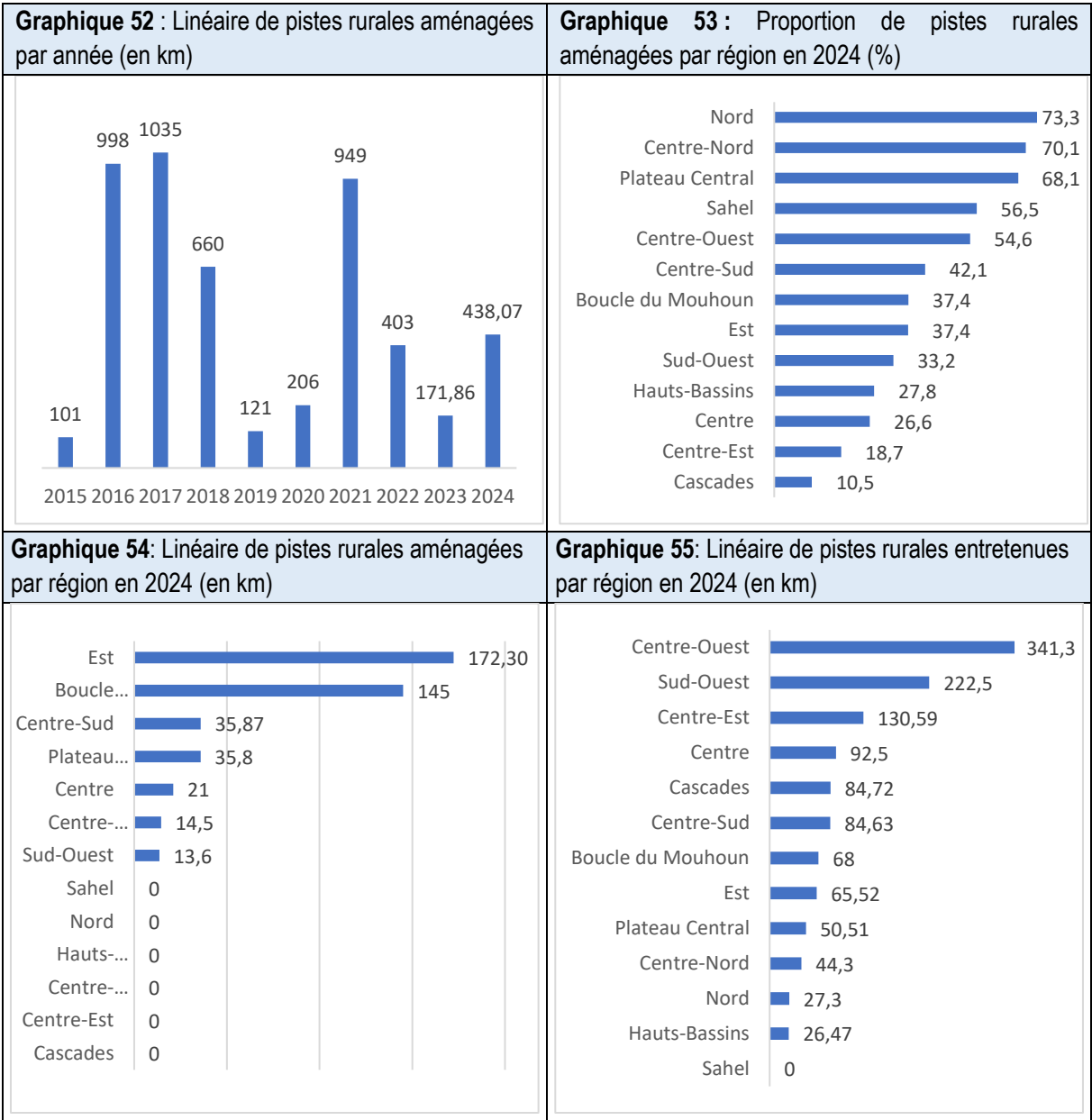
En 2024, un linéaire de 438,07 km de pistes rurales a été aménagé et réceptionné contre 171,86 km en 2023, soit plus du double du linéaire de 2023. Les régions de l'Est (172,30 km) et de la Boucle du Mouhoun (145 km) ont bénéficié de 72,4% de l'ensemble des aménagements. Les régions des Cascades, du Centre-Est, du Centre-Nord, des Hauts-Bassins, du Nord et du Sahel n'ont bénéficié d'aucun aménagement de pistes rurales. En moyenne, 501,91 km de linéaire de pistes rurales ont été aménagés par an sur la période de 2015 à 2024.

Le cumul du linéaire de pistes rurales aménagées en fin 2024 est de 17 323,93 km, soit 37,6% du Répertoire Général des Pistes Rurales (RGPR). La proportion du linéaire répertorié aménagé dans chaque région varie de 10,3% (Sahel) à 86,2% (Plateau Central).

En ce qui concerne l'entretien courant des pistes rurales, onze (11) régions ont bénéficié d'entretien en 2024 portant sur un linéaire de 1 322,10 km, soit 1 049,41km de moins qu'en 2023. La région du Sahel n'a pas bénéficié d'entretien en 2024.

Tableau 12: Données sur les pistes rurales

	2023	2024	Entre 2015 et 2024
Pistes rurales aménagées (km)	171,86	438,07	379,77
Pistes rurales entretenues (km)	272,69	1 322,10	1 322,10



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

➤ Infrastructures de sauvegarde

Points saillants

- 72,5% des postes de péage fonctionnels en 2024 ;
- 86,0% des postes de barrières de pluie fonctionnelles en 2024 ;
- Forte proportion (73,1%) des véhicules poids lourds à la surcharge sur les routes en 2024 mais en légère amélioration par rapport à 2023.

Commentaires

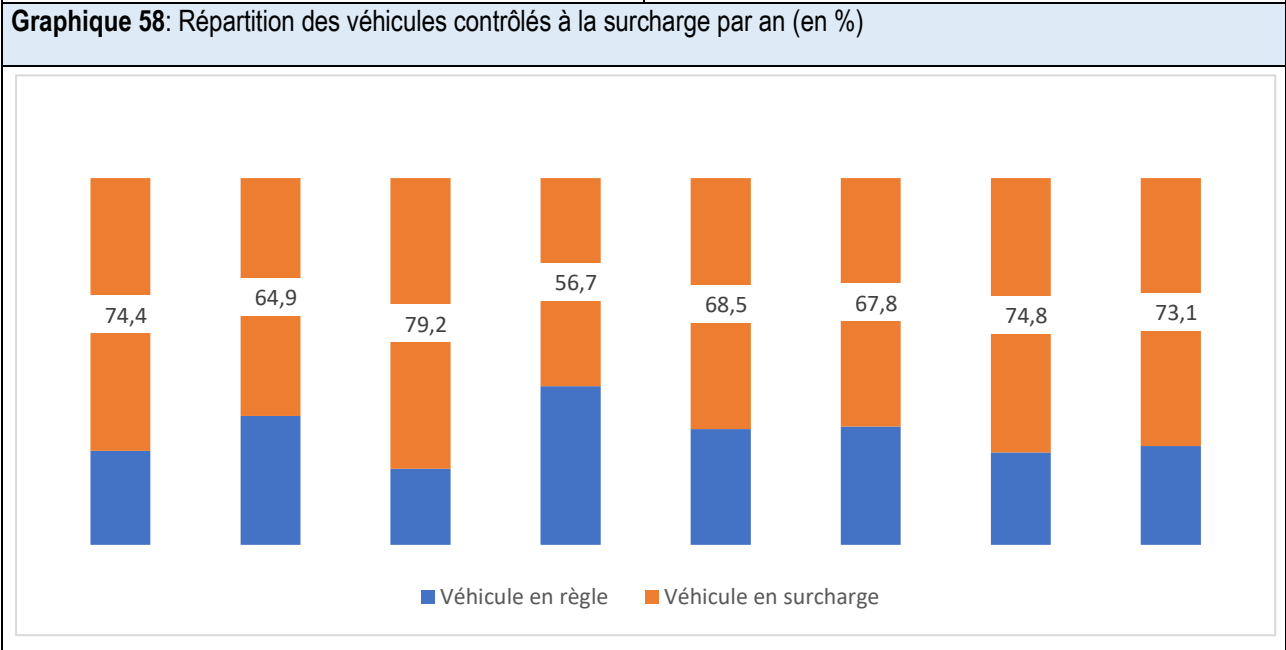
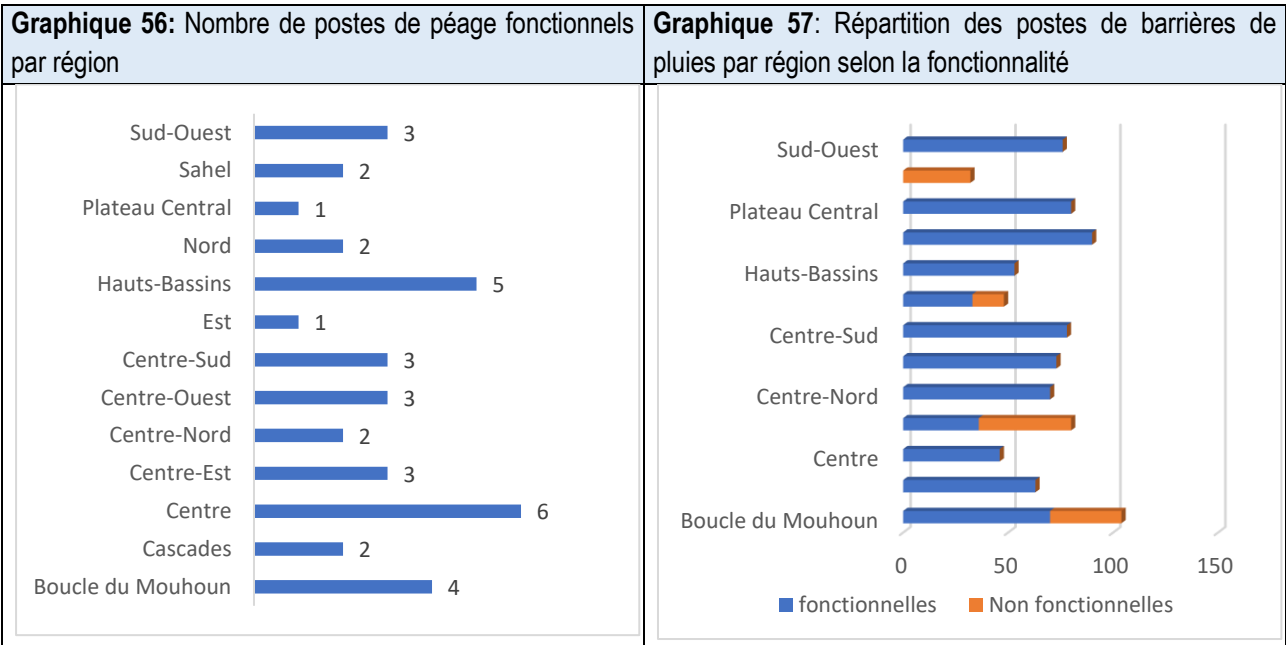
En 2024, le Burkina Faso dispose de 51 postes de péage dont 37 fonctionnels, soit 72,5%. Parmi les postes fonctionnels, neuf (09) sont en bon état, vingt-sept (27) en état moyen et un (01) en mauvais état.

Au titre des barrières de pluie, sur les 893 postes existants en 2024, 768 postes sont fonctionnels, soit 86,0%. Dix (10) régions ont tous leurs postes de barrières de pluie fonctionnels. En revanche, aucun poste de barrière de pluies n'est fonctionnel dans la région du Sahel. De 2015 à 2024, le nombre de postes de barrières de pluies a connu une tendance haussière (+43 barrières de pluie en moyenne par an) notamment à la faveur de l'aménagement des pistes rurales.

Le nombre de véhicules poids lourd à la surcharge contrôlés (127 020) en 2024 a connu une baisse de 83 399 véhicules par rapport à 2023. Il ressort que la proportion des véhicules en surcharge en 2024 est de 73,1%. Bien que cette proportion enregistre une légère amélioration par rapport à 2023 où elle était de 74,8%, il convient de relever que la majorité des poids lourds restent enclins à la surcharge sur les routes, et ce, malgré l'existence du règlement 14 de l'UEMOA relatif au contrôle de la charge à l'essieu. Cela constitue l'une des principales raisons de la dégradation précoce des routes.

Tableau 13: Données sur la sauvegarde des infrastructures

	Nombre en 2023	Nombre en 2024	% fonctionnel	Variation absolue 2024/2023
Postes de péages	51	51	72,5	0
Barrières de pluies	833	893	86,0	+60



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

➤ Désenclavement des communes³

Points saillants

- 88,2% des communes reliées à leur chef-lieu de province par une route ou une piste en toutes saisons ;
- Hausse de 8,4% de linéaire des voiries bitumées.

Commentaires

En 2024, sur 306⁴ communes concernées, 270 communes (88,2%) disposent d'une route ou d'une piste rurale permettant la mobilité des personnes et des biens vers leur chef-lieu de province en toutes saisons.

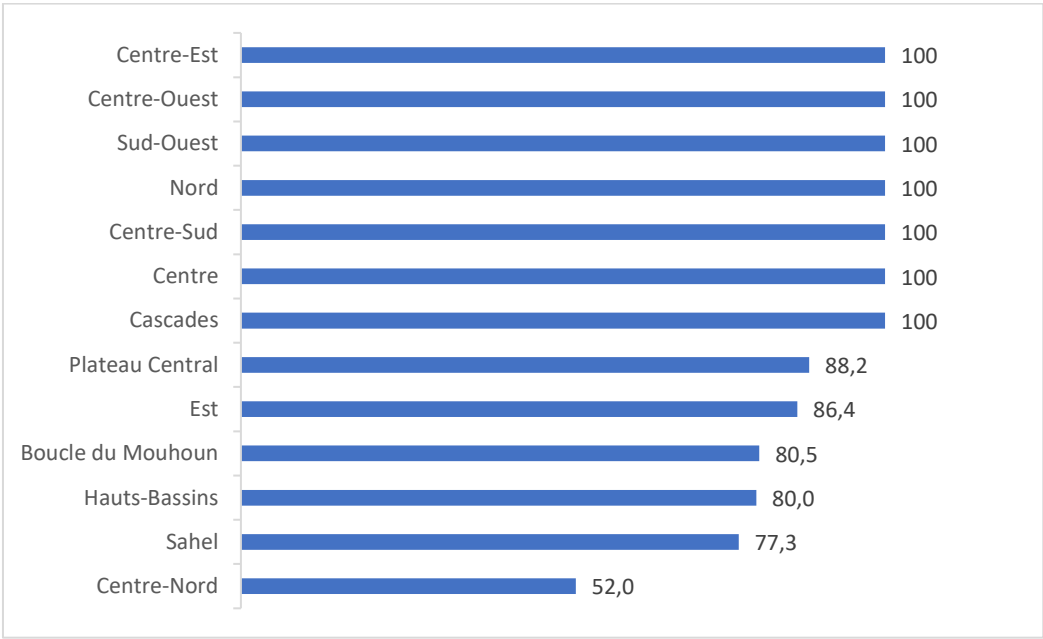
Les communes de 07 régions sur 13 sont entièrement désenclavées (en toutes saisons). Le niveau de désenclavement (en toutes saisons) le plus faible est observé dans la région du Centre-Nord (52,0%), tandis que les autres régions présentent un niveau de désenclavement d'au moins 75%.

En 2024, le linéaire total de voiries bitumées et réceptionnées dans les 13 régions du pays par le MID s'élève à 1349,28 km, soit le même niveau qu'en 2023. Les régions du Centre et des Hauts Bassins sont les plus grands bénéficiaires avec des linéaire respectifs de 671,68 km et 114,10 km de voiries bitumées. La région du Sahel a le plus faible linéaire de voiries bitumées (16,0 km) en 2024. Sur la période 2017-2024, un linéaire total de 576,52 km de voiries a été bitumé, soit une moyenne de 72,07 km par an.

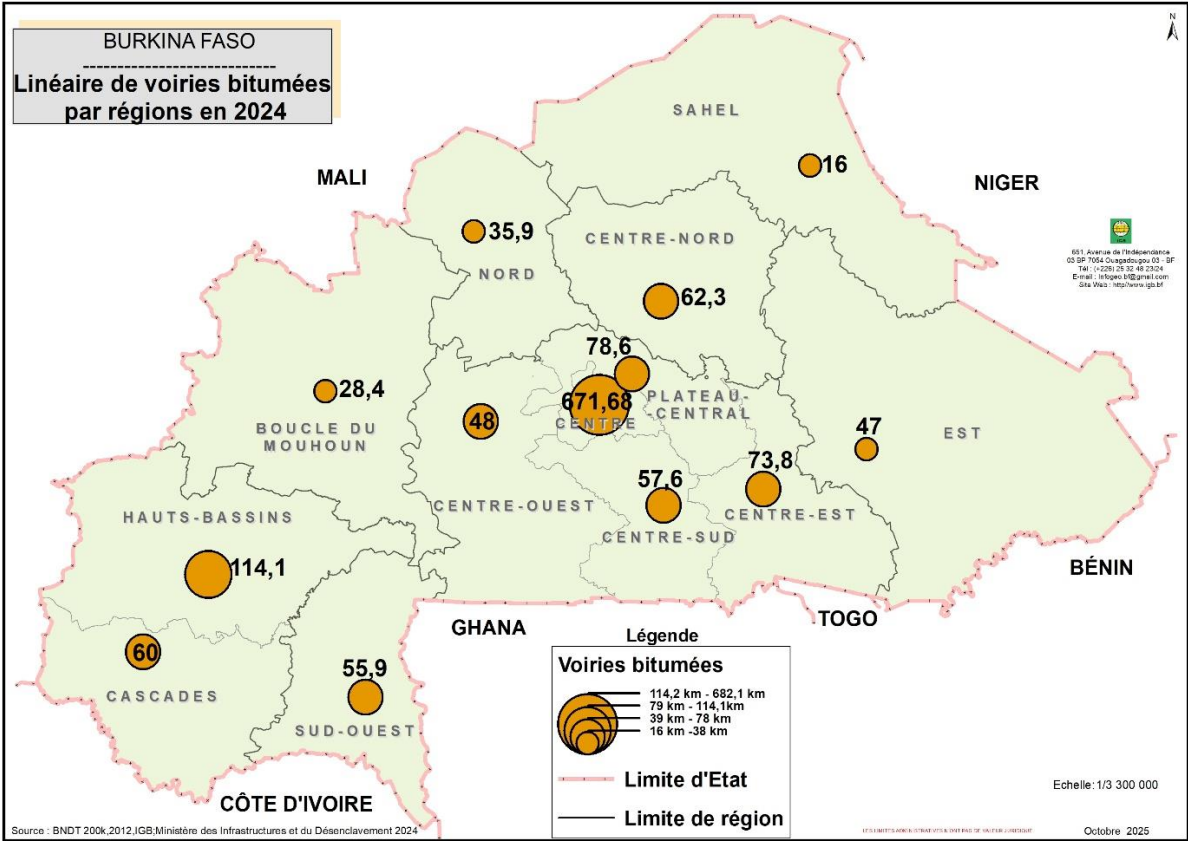
³ L'appellation n'implique pas nécessairement l'ensemble des villages rattachés à la commune

⁴ Les communes chefs-lieux de province ne sont pas prises en compte.

Graphique 59: Proportion de communes reliées au chef-lieu de province en toute saison (en%)



Carte 2: Linéaire de voiries bitumées (cumul) par régions en 2024 (km)



➤ Trafic sur le réseau routier classé

Points saillants

- Reprise en 2023 de la campagne de comptage du trafic routier non réalisé depuis 2020 ;
- Comptage du nombre de ralentisseurs non tenu depuis 2020.

Commentaires

Le taux d'accroissement moyen du trafic sur le réseau routier classé est de 34,9% en 2024, contre -9,6% en 2023, soit une forte augmentation. Il se situe à 20,3% sur les routes bitumées, 29,75% sur les pistes améliorées de type B, 36,5% sur les pistes améliorées de type A, 70,9 % sur les routes en terre moderne et 78,0% sur les pistes ordinaires. Le trafic sur le réseau des routes en terre ordinaires enregistre une baisse avec un taux d'accroissement de -26,2%. Il en ressort que l'essentiel du trafic se fait sur les routes en terre au regard de la faible proportion des routes bitumées du réseau routier classé.

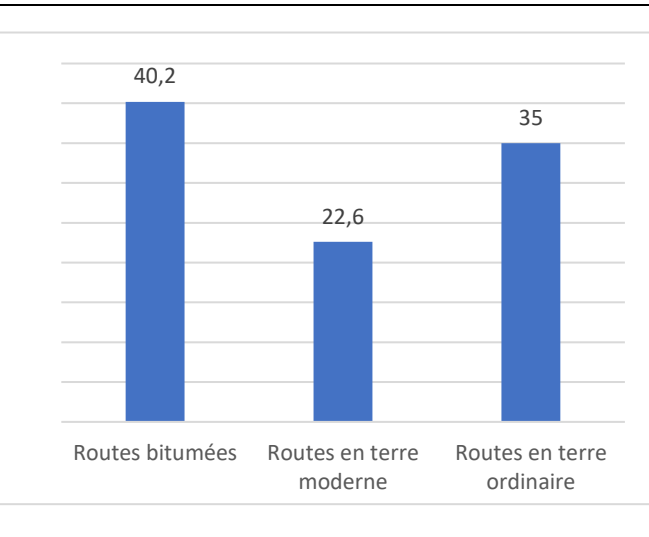
Tableau 14: Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (en %)

Type de routes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023*	2024
Routes bitumées	9,7	9,6	9,6	4,3	7,1	nd	nd	nd	-7,2	20,3
Routes en terre ordinaire	10,7	13,5	-3,2	2,6	30,0	nd	nd	nd	-6,0	-26,2
Pistes améliorées de type A	8,7	10,8	-1,2	3,0	-3,5	nd	nd	nd	0,5	36,5
Pistes améliorées de type B	13,6	13,9	8,5	2,8	-2,2	nd	nd	nd	-2,7	29,75
Routes en terre moderne	24,5	18,8	7,7	-2,0	14,0	nd	nd	nd	18,0	70,9
Pistes ordinaires	11,4	6,3	4,1	1,0	-1,3	nd	nd	nd	-60,0	78,0

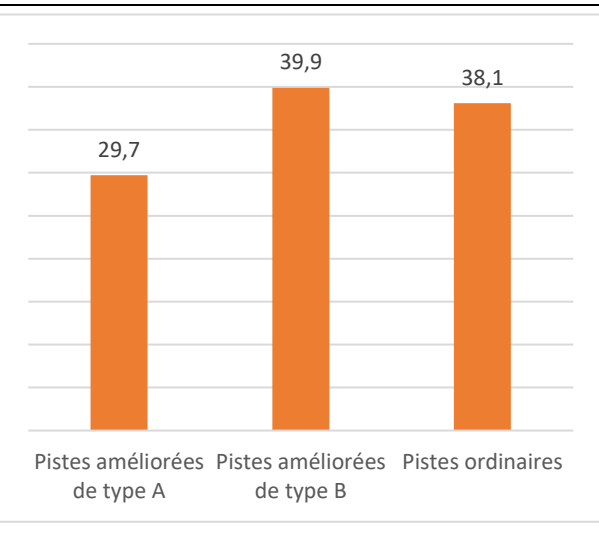
(*) Les taux de croissance ont été calculés par rapport à 2019.

NB : Entre 2020 et 2022, les campagnes de comptage du trafic routier n'ont pas eu lieu du fait de la situation sécuritaire.

Graphique 60 : Proportion du trafic des véhicules poids lourds par type de routes (%) en 2024



Graphique 61: Proportion du trafic des véhicules poids lourd par type de piste (%) en 2024



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

➤ Emplois générés par les travaux routiers

Points saillants

- Baisse de 5,3% des emplois créés en 2024 ;
- Seulement 16,6% des emplois occupés par les femmes en 2024.

Commentaires

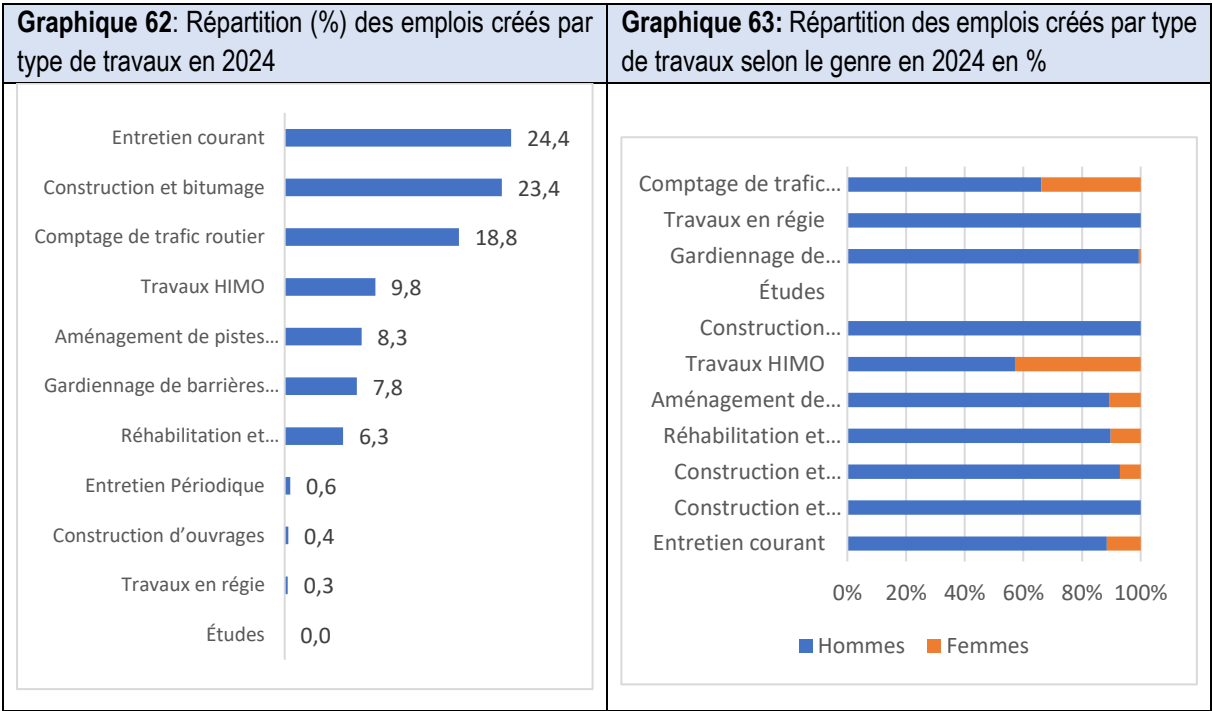
Le nombre d'emplois créés dans le cadre des travaux routiers à fin 2024 est de 8 199 contre 8 657 en 2023, soit une baisse de 5,3%.

L'entretien courant des routes, la construction et bitumage, et le comptage de trafic routier sont les trois types de travaux les plus grands pourvoyeurs d'emplois en 2024 avec respectivement 24,4% ; 23,4% et 18,8% des emplois créés. Les Travaux HIMO ont contribué à créer 9,8% des emplois, soit 457 emplois pour les hommes et 343 pour les femmes. D'une manière générale, les femmes occupent 16,6% des emplois créés en 2024 contre 7,8% en 2023, soit le double. Le nombre d'emplois créés par les travaux d'entretien courant a augmenté de 526 emplois en 2024.

Sur la période de 2017 à 2024, en moyenne 19 199 emplois sont créés par an par les travaux routiers avec en moyenne 24,5% d'emplois occupés par les femmes.

Tableau 15: Évolution des emplois créés à travers les projets routiers selon le genre

Sexe	2023	2024	Écart 2024-2023	Variation (%)
Homme	7 978	6 838	-1140	-14,3
Femme	679	1 361	682	100
Ensemble	8 657	8 199	-458	-5,3



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

III.2 Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires

Points saillants :

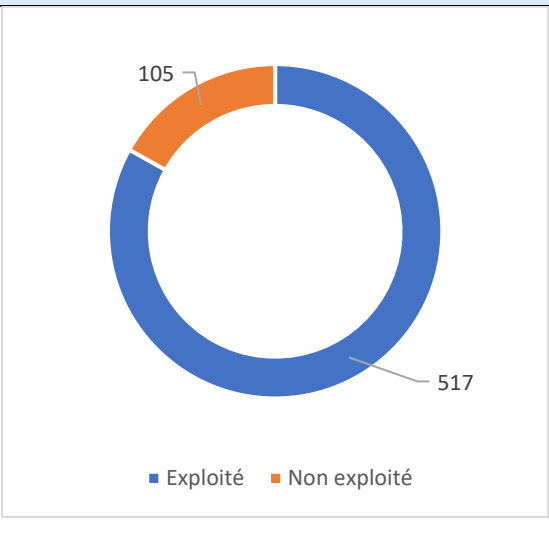
- Réseau ferroviaire inchangé depuis des décennies ;
- Seulement 11 aérodrômes fonctionnels sur 54 en 2024.

Commentaires

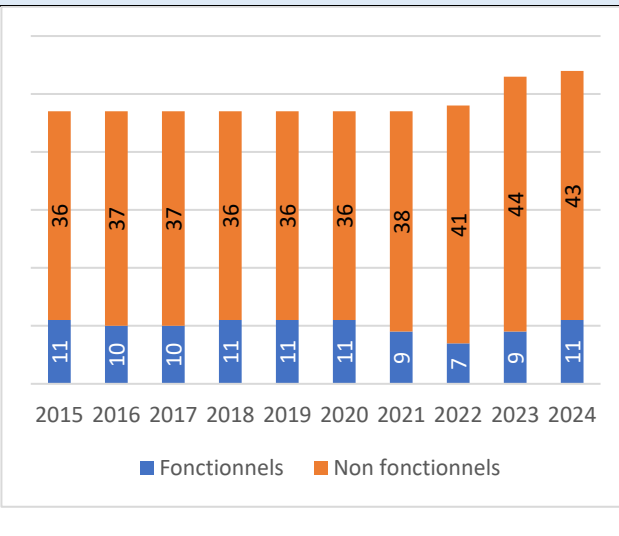
En 2024, le linéaire total du réseau ferroviaire burkinabé, reliant la frontière Côte d'Ivoire à Ouagadougou et Kaya, est de 622 km, dont 517 km sont en exploitation (frontière Côte d'Ivoire – Ouagadougou).

En 2024, le pays dispose de 54 aérodrômes, soit un aéroport de plus par rapport à 2023, dont 11 fonctionnels.

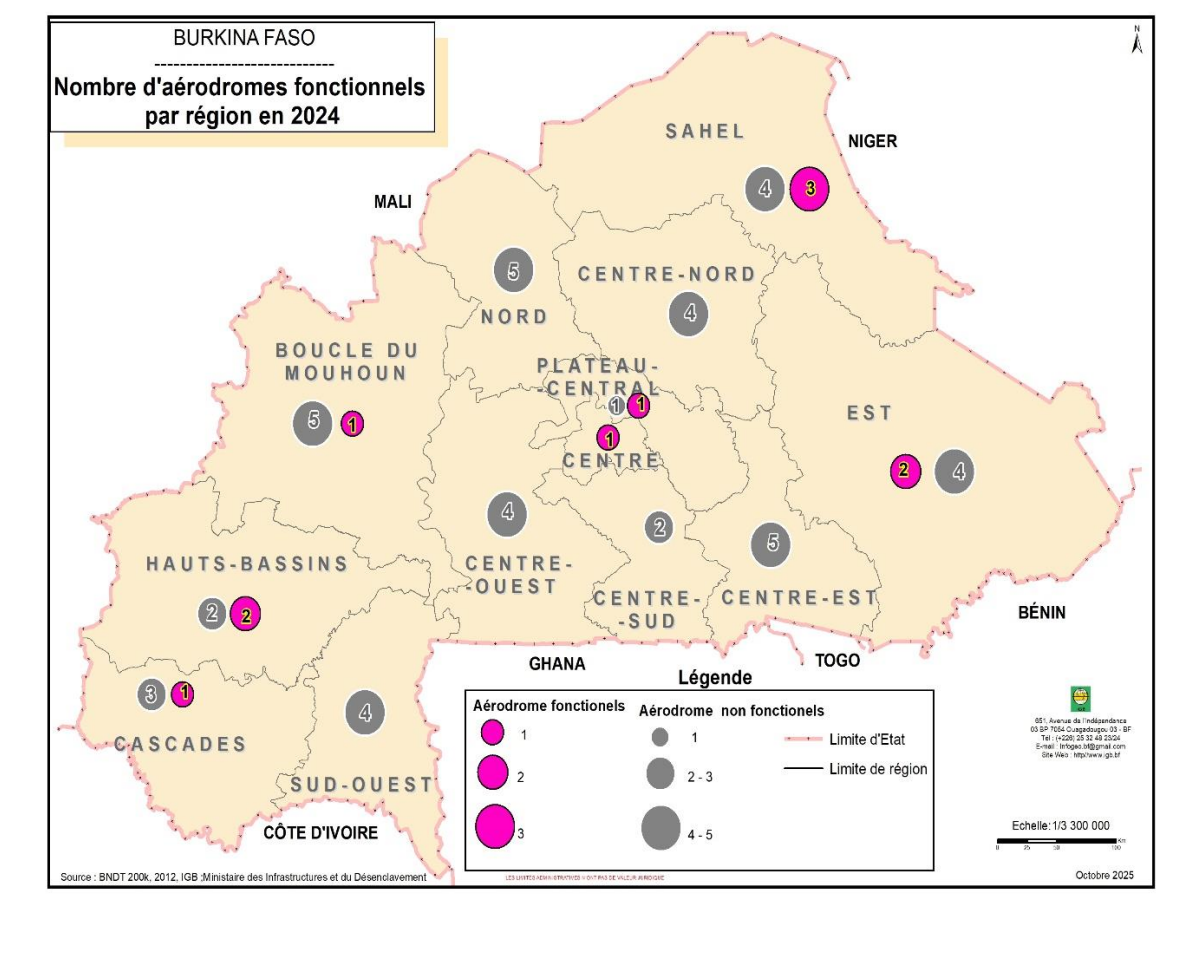
Graphique 64 : État du réseau ferroviaire en 2024 (km)



Graphique 65 : Évolution du nombre d'aérodromes de 2015 à 2024



Carte 3: Représentation des aérodromes fonctionnels et non fonctionnels



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

III.3 Couverture cartographique du territoire

➤ Couverture du réseau national

Points saillants :

- Le réseau géodésique reste à densifier pour passer du 2^{ème} ordre (atteint depuis plus de 10 ans) au 3^{ème} ordre ;
- La modernisation du réseau géodésique, initiée avec l'implantation de treize (13) stations GNSS CORS, est encore limitée, seules trois (03) stations assurant un fonctionnement permanent.

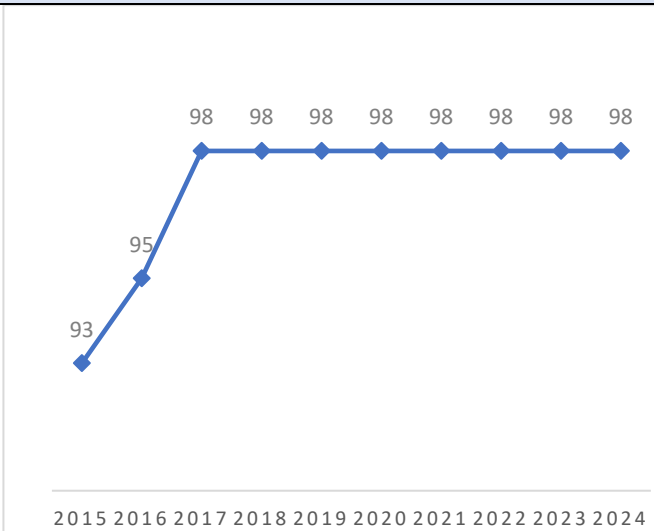
Commentaires

En 2024, le taux de couverture du territoire national en bornes géodésiques fonctionnelles est de 98,0%. Ce taux est stable depuis 2017 du fait de l'impossibilité de vérifier la fonctionnalité des bornes dans la région de l'Est en raison du contexte sécuritaire difficile. Pour ce qui est du taux de réhabilitation du réseau de nivellement, il s'affiche à 67,0%, sensiblement au même niveau qu'en 2023 (66,5%).

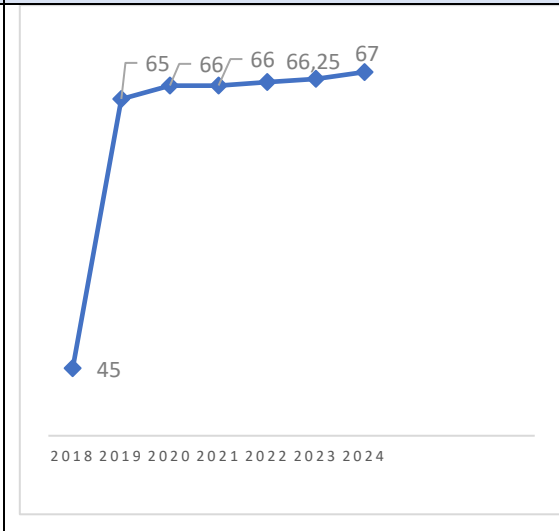
Le réseau géodésique actuel est du deuxième ordre (700 bornes, espacées de 50 km à 75 km). En l'absence de ressources financières, le réseau de troisième ordre n'a pas pu être opérationnalisé. Toutefois, à ce jour, il existe treize (13) stations GNSS CORS (Global Navigation Satellite System- Continuous Operations Reference Station) qui permettent d'entamer la modernisation du réseau géodésique national, même si 10 de ces stations ne fonctionnent pas de façon permanente pour des problèmes d'énergie. Contrairement aux bornes géodésiques habituelles, les stations GNSS CORS permettent d'automatiser le relevé des coordonnées des points au niveau national, chacune dans sa zone de couverture.

Sur la période sous revue, le taux de couverture du territoire en bornes géodésiques fonctionnelles est passé de 93% en 2015 à 95% en 2016 pour se stabiliser à 98% à partir de 2017. Pour ce qui est de la réhabilitation du réseau de nivellement, elle est passée de 20,0% en 2015 à 67,0% en 2024 contre 66,5% en 2023.

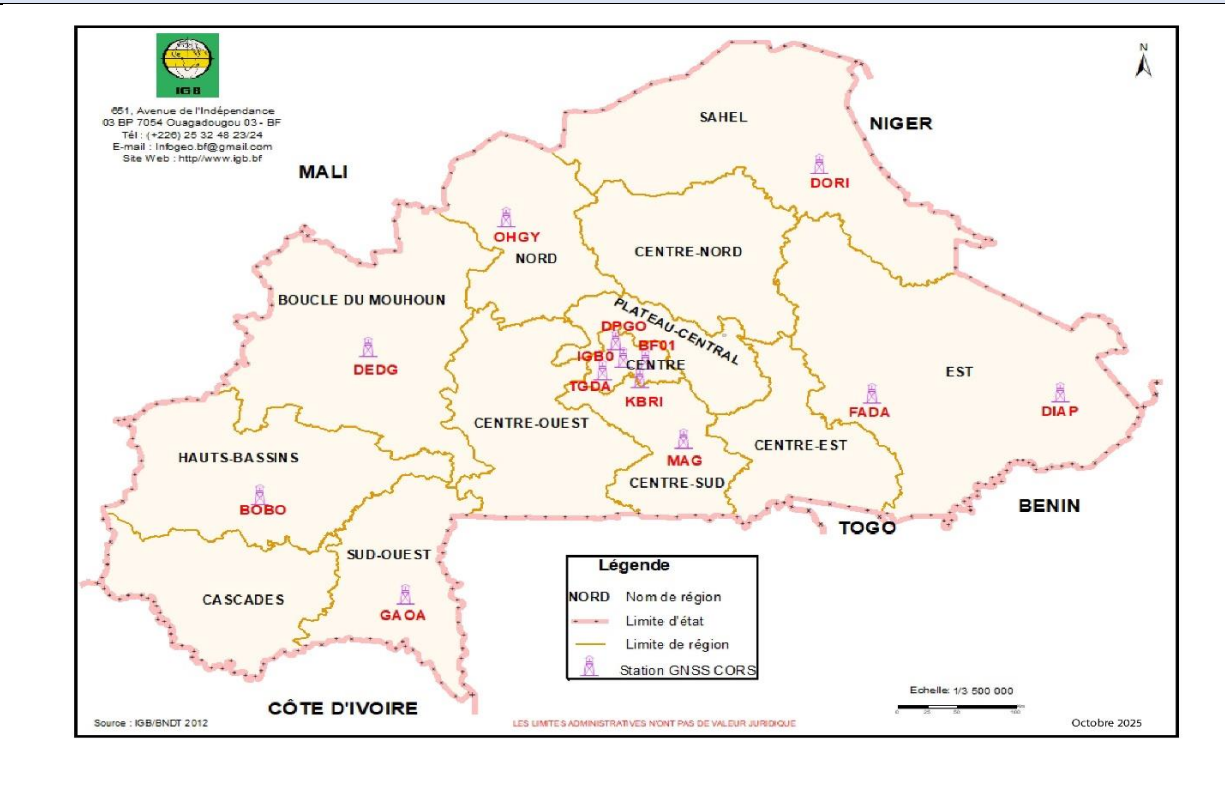
Graphique 66 : Évolution du taux de couverture (%) du territoire national en bornes géodésiques fonctionnelles



Graphique 67 : Évolution du taux de réhabilitation (%) du réseau de nivellement



Carte 4 : Localisation des stations GNSS CORS



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

➤ Production des cartes

Points saillants :

- Une légère amélioration du taux de production de cartes administratives des plans des villes en 2024 ;
- Une légère amélioration du taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50 000ème passant de 56,0% en 2023 à 58,0% en 2024.

Commentaires

Le taux de production de cartes administratives des plans des villes a enregistré une légère amélioration de 2023 à 2024 passant de 52,3% à 53,0%. De même, le taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50 000ème est passé de 56,0% en 2023 à 58,0 % en 2024.

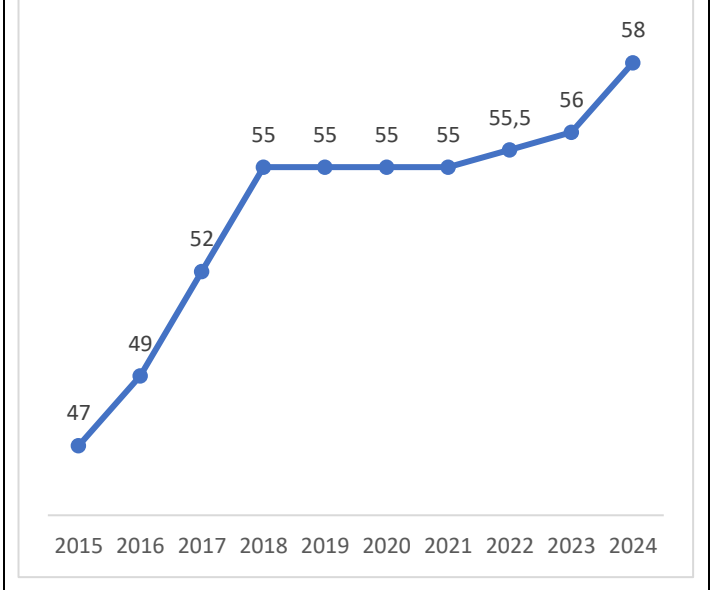
Sur la période de 2015 à 2024, le taux de production de cartes administratives des plans des villes enregistre une tendance à la hausse surtout à partir de 2017 passant de 13% en 2015 à 25,0% en 2017, pour atteindre 53,0% en 2024. Le niveau atteint en 2017 s'explique notamment par la production des plans de villes dans les treize (13) régions, entamée à cette date.

De même, le taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50 000ème est passé de 47,0% en 2015 à 58% en 2024.

Graphique 68 : Évolution du taux de production de cartes administratives et des plans des villes (en %)



Graphique 69 : Évolution du taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50000^{ème} (en %)



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

IV. AUTRES STATISTIQUES DU MINISTÈRES

IV. AUTRES STATISTIQUES DU MINISTERE

IV.1 Agréments techniques

Points saillants

- En 2024, le nombre de nouveaux agréments techniques a chuté de 93,8 % ;
- Prédominance des catégories T3+H et T4+H (60,7% en moyenne par an).

Commentaires

En 2024, seulement 12 agréments techniques ont été attribués, contre 193 en 2023, traduisant une diminution de 93,8 %. Cette baisse résulte d'une part de la suspension de la délivrance des agréments techniques sur une bonne partie de l'année et d'autre part de la révision des textes y relatifs ayant conduit à une revalorisation des conditions d'éligibilité.

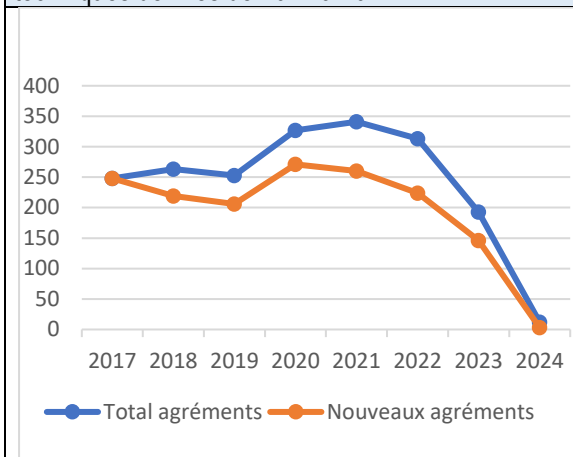
Entre 2017 et 2024, le nombre d'agréments techniques délivrés a connu une tendance à la hausse, passant de 248 en 2017 à 341 en 2021, avant de s'effondrer progressivement pour atteindre 12 en 2024. Ils sont constitués majoritairement de nouveaux agréments⁵, soit en moyenne environ 75% des agréments délivrés par an. Le nombre de nouveaux agréments techniques délivrés enregistre ainsi une tendance similaire, en passant de 248 en 2017 à 271 en 2020, puis à 3 en 2024.

De manière générale, les catégories T3+H et T4+H sont les plus demandées ; elles représentent en moyenne 60,7% des agréments délivrés par an sur la période.

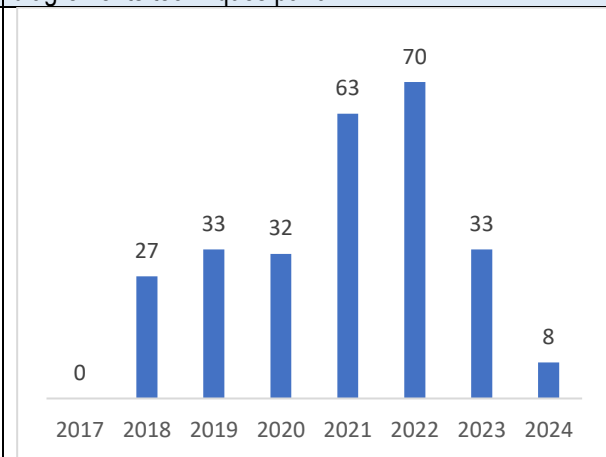
L'analyse selon le genre indique que seulement 12,6% des agréments sont détenus en moyenne par an par les femmes sur la période. En 2024, aucune femme n'a obtenu d'agrément technique, marquant un recul par rapport à 2023 où elles représentaient 10,9 %.

⁵ Il s'agit d'agréments techniques demandés pour la toute première fois par les entreprises

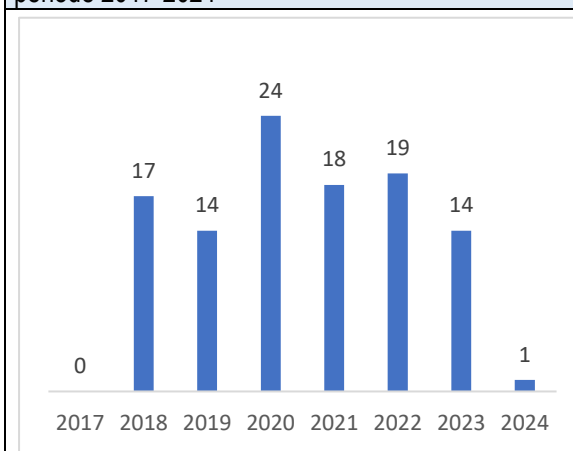
Graphique 70 : Evolution du nombre d'agrément techniques délivrés de 2017 à 2024



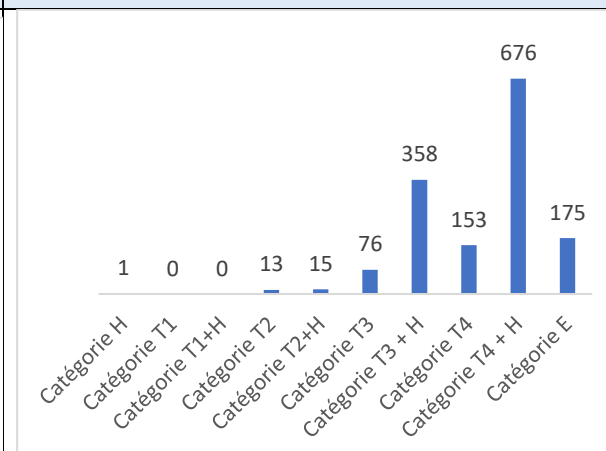
Graphique 71 : Nombre de renouvellements d'agrément techniques par an



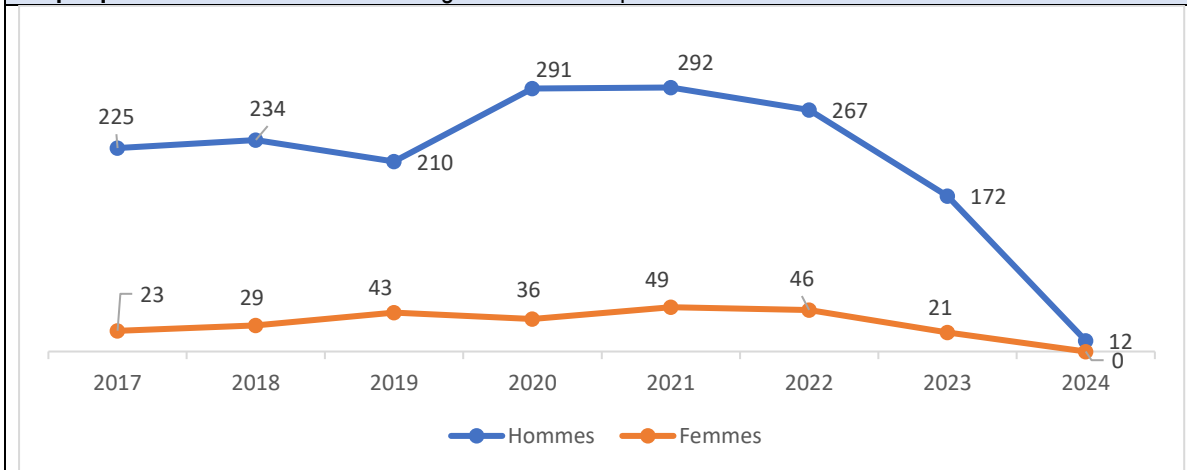
Graphique 72 : Nombre de changements de catégories d'agrément techniques effectués sur la période 2017-2024



Graphique 73 : Nombre d'agrément techniques en cours de validité en 2024 selon la catégorie



Graphique 74: Évolution du nombre d'agrément techniques délivrés selon le sexe de 2017 à 2024



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

IV.2 Marchés publics

Points saillants

- Forte proportion (84,5%) des marchés passés suivant les procédures exceptionnelles en 2024
- 295 contrats approuvés en 2024

Commentaires

En 2024, le nombre de marchés publics passés suivant les procédures de droit commun, représentant 15,5% des marchés est inférieur à la norme nationale et communautaire qui est de 85% au moins. Cette proportion reflète une légère hausse par rapport à 2023 où elle était de 14,2%. Le nombre de marché passé selon les procédures exceptionnelles est passé de 85,8% en 2023 à 84,5% en 2024.

La forte proportion des marchés passés suivant les procédures exceptionnelles se justifie en grande partie par le fait que le ministère a bénéficié des allègements dans la procédure de passation de marché autorisés dans le cadre du programme d'urgence pour le sahel (PUS) et des projets spécifiques.

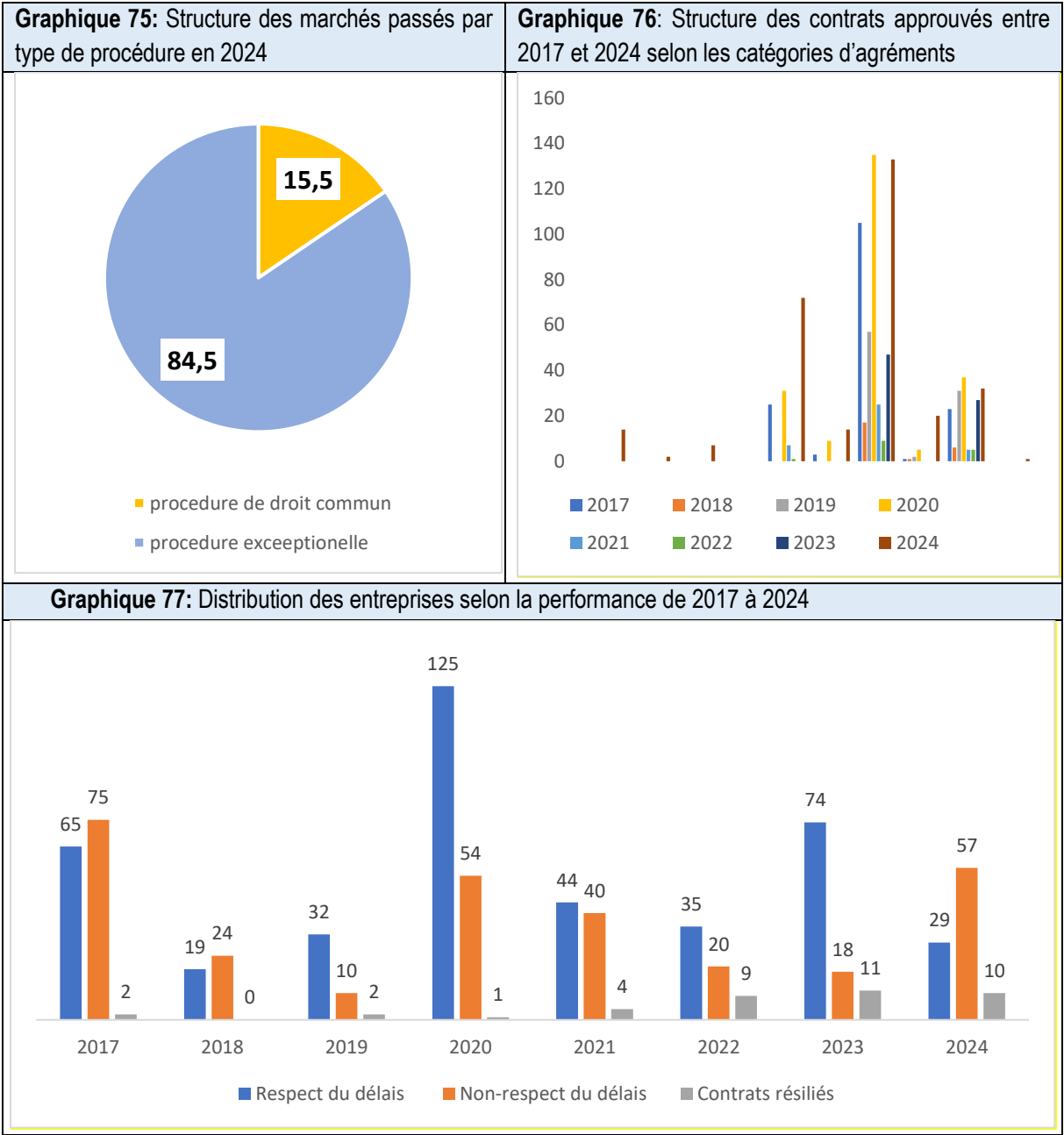
En 2024, 30,2% des entreprises titulaires des marchés ont respecté leurs délais d'exécution contre 71,8% en 2023, soit une baisse de 41,6% points de pourcentage. Dans la même année 7,0% des entreprises ont vu leurs contrats résiliés. Par ailleurs, 40,1% des entreprises n'ont pas respecté les délais d'exécution contre 12,7% en 2023.

En ce qui concerne les contrats approuvés en 2024, ils relèvent de la catégorie T4+H (153) et T3+H (86). Le nombre de contrats approuvés est de 295 en hausse par rapport à 2023 où il était de 74.

Tableau 16: Nombre de marchés publics passés selon le type de procédures

	2023	2024	Variation	% marchés 2023	%marchés 2024
Procédures de droit commun	15	33	18	14,2	15,5
Procédures exceptionnelles	91	180	89	85,8	84,5
Ensemble	106	213	107	100	100

Procédures exceptionnelles = Entente directe, Appel d’offre restreint, Consultation restreinte, PPP, Convention, Demande de cotation et Consultation de consultant



Source statistique : Annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, DGESS/MID

CONCLUSION

Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière d'infrastructures de transport à travers le désenclavement interne et externe.

Pour ce faire, il produit périodiquement un annuaire statistique des infrastructures de transport qui présente les principaux indicateurs définis pour assurer le suivi de sa performance. Le Tableau de bord statistique 2024 des infrastructures de transport analyse l'évolution des indicateurs les plus pertinents contenus dans l'annuaire statistique 2024 des infrastructures de transport, en relevant notamment les points saillants et les éléments justificatifs de leur évolution. Son élaboration a suivi une démarche participative impliquant toutes les structures productrices des données au sein du ministère.

En 2024, il ressort que les efforts consentis par l'ensemble des structures du ministère dans la réalisation d'infrastructures de transport ont permis d'améliorer le niveau de certains indicateurs de performance. En effet, un linéaire de 438,07 km de pistes rurales a été aménagé en 2024, portant ainsi la proportion des pistes rurales aménagées à 37,6%. En outre, la proportion du réseau routier classé en bon état est en hausse de 5,3 points de pourcentage pour passer de 14,1% en 2023 à 19,4% en 2024.

Toutefois, le contexte sécuritaire difficile que traverse le pays ainsi que la contreperformance de certaines entreprises ont entravé la mise en œuvre des actions du ministère, impactant négativement sa performance d'ensemble.

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1: Équipe d'élaboration du Tableau de bord 2024 des infrastructures de transport

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Structure	Contact WhatsApp	E-mail
1	SOME	Bakounissouon	DGESS	76 57 54 56	sabakounine@yahoo.fr
2	SAVADOGO	Aboubakar Siriki	DGPR	70 47 36 53	ssiriki58@gmail.com
3	ZAGRE	Amade	DGESS	70 29 66 30	amadzagre@yahoo.fr
4	TIENDREBEOGO	R. Roland	Agetib	76 07 91 78	rtiendrebeogo@agetib.bf
5	YAMEOGO/GOUBA	Prudence	IGB	70 51 14 93	goubaprudence@yahoo.fr
6	IDANI	Lamine Bachirou	DGESS	67 63 03 02	laminebachirouidani@gmail.com
7	KOLOGO	S. Roger	DRH	68 51 36 64	rogerkologo14@gmail.com
8	HEMA	Yacouba	DGESS	71 45 79 47	hemayac71@gmail.com
9	TRAORE	Youssouf	DGNET	65 00 66 57	yous.traore86@gmail.com
10	GUISSOU/SORY	Kadidia	DGEIT	74 51 16 96	kadi.guissou@gmail.com
11	DEMBELE	Moussa	DGF	70 33 59 71	
12	BOUDA	Moussa	INSD	70 08 95 94	moussa_bouda@yahoo.com
13	BARRY	Boureima	DGESS	71 78 07 27	
14	OUEDRAOGO	Abdoulaye	DGIT	72 72 76 84	oueder3cgrh@gmail.com
15	SAWADOGO	Monryoure	FSR-B	72 70 76 35	monryf@gmail.com
16	FOFANA	Ousmane	DMP	78 55 57 65	ousmey@yahoo.fr

Annexe 2: Participants à l'atelier de validation du Tableau de bord 2024 des infrastructures de transport

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Structures	Contact WhatsApp	E-mail
1	PALENFO	Olo	SG	52 59 01 30	ollogand@gmail.com
2	BALIMA	Zenabo	DGESS	76 67 96 22	balimazenabo@yahoo.fr
3	SOME	Bakounissouon	DGESS	76 57 54 56	sabakounine@yahoo.fr
4	ZOMBRA	Moussa	DGF	74 70 40 77	moussazomba1@gmail.com
5	ZAGRE	Amade	DGESS	70 29 66 30	amadzagre@yahoo.fr
6	HEMA	Yacouba	DGESS	71 45 79 47	hemayac71@gmail.com
7	OUEDRAOGO	Madi	ENTP		ouedraogo0madiigc4@gmail.com
8	NIKIEMA	François	DGEIT		fanimac@yahoo.fr
9	OUEDRAOGO	Mahamado	INSD	70 43 97 22	mahamadoouedraogo@gmail.com
10	DJESSONOU	Hervé G. Marcel	DRH	67 13 93 98	
11	SAVADOGO	Aboubacar Siriki	DGPR	77 60 27 60	ssiriki58@gmail.com
12	TRAORE	Youssouf	DGNET	65 00 66 57	yous.traore86@gmail.com
13	KAMBOU	Sié	DGPR	70 84 28 26	kambousie@hotmail.com
14	IDANI	Chieck Abdel	SOPAFER-B	71 30 83 13	
15	BONOU	M. Gaëtan	ST-TRHIMO	78 45 07 95	
16	LANKOUANDE	YENYABA	FSR-B	70 98 90 99	
17	MOULANE	Hado Nestor	DGEIT	61 45 97 66	hadooulane@gmail.com
18	FOFANA	Ousmane	DMP	78 55 57 65	ousmey@yahoo.fr

Annexe 3: Répertoire du réseau communautaire de l'UEMOA (CU) traversant le Burkina Faso

Nom de la route communautaire	Itinéraire	Linéaire total (km)
CU2A	Frontière du Mali - Orodora - Bobo-Dioulasso - Boromo - Ouagadougou - Zorgho - Koupela - Fada N'Gourma - Frontière du Niger	872,31
CU7B	Frontière de la Côte-D'Ivoire - Banfora - Bobo-Dioulasso	154,29
CU08	Ouagadougou - Kombissiri - Pô - Frontière du Ghana	163,92
CU09	Frontière du Togo - Cinkassé - Tenkodogo - Koupéla	149,78
CU12	Bobo Dioulasso-Dédougou-Tougan-Ouahigouya	361,14
CU13	Ouagadougou - Boussé - Yako - Gourcy - Ouahigouya - Frontière du Mali	241,73
CU14	Ouagadougou - Ziniaré - Kaya - Dori - Frontière du Niger	320,98
CU15	Kantchari -Diapaga - Frontière du Bénin	143,8
CU20	Frontière du Bénin - Pama - Fada N'Gourma	148,21
CU22	Pâ – Dano - Diébougou - Gaoua - Frontière Côte d'Ivoire	230,49
CU23	Nadiagou - Frontière du Togo	42,26
CU25	Sakoinsé (Emb. RN01) - Koudougou - Dédougou - Nouna - Djibasso - Frontière du Mali	313,19
CU26	Ouagadougou - Sapouy - Léo - Frontière du Ghana	173,97
CU27	Bobo Dioulasso-Koundougou - Frontière du Mali	121,17
Total		3 437,24

Annexe 4: Nombre d'agrément techniques délivrés selon la catégorie

Catégories	Nouveaux		Renouvellements		Changements	
	Nombre d'agrément en 2024	Écart 2024/2023	Nombre d'agrément en 2024	Écart 2024/2023	Nombre d'agrément en 2024	Écart 2024/2023
Catégorie H	0	0	0	0	0	0
Catégorie T1	0	0	0	0	0	0
Catégorie T1+H	0	0	0	0	0	0
Catégorie T2	0	-2	0	0	0	0
Catégorie T2+H	0	-3	0	0	0	0
Catégorie T3	0	-4	0	-4	0	0
Catégorie T3+H	0	-42	0	-3	0	-2
Catégorie T4	0	-12	0	-3	0	-2
Catégorie T4+H	0	-72	4	-10	1	-9
Catégorie E	3	-8	4	-5	0	0
Total	3	-143	8	-25	1	-13

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

MI/DGESS, 35, Avenue Pr. Joseph KI ZERBO, Ouagadougou
Site internet : www.infrastructures.gov.bf